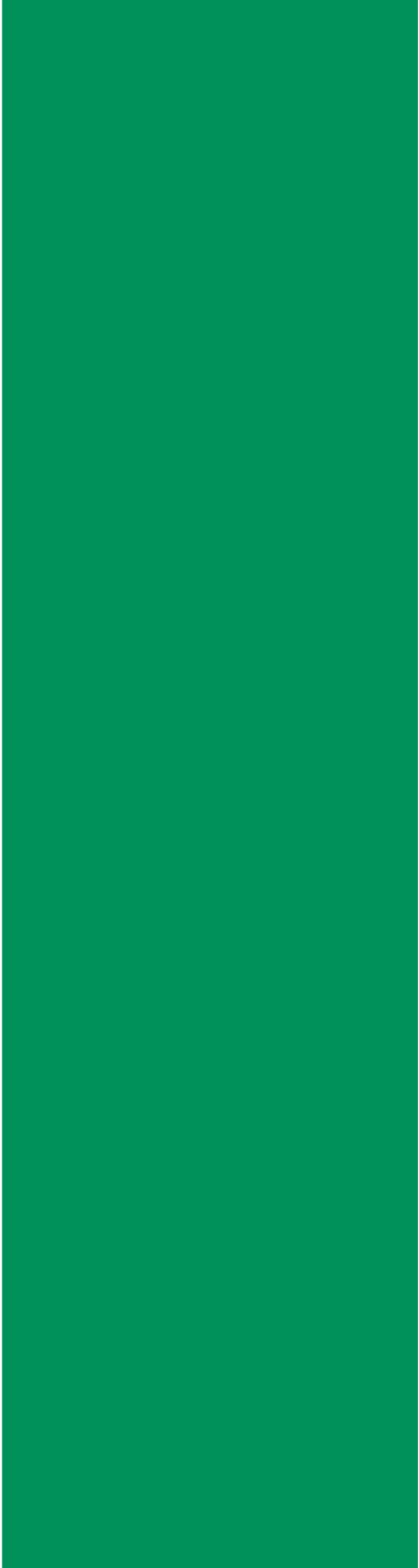




BNP PARIBAS EASY FR

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Compartiment 1: BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF
Compartiment 2: BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF
Compartiment 3: BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

797 774 783 RCS PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport consolidé du Master Fund

Annexe	5
Certification	6

Compartiment 1: BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Rapport de gestion

Conseil d'administration	11
Politique d'investissement	12

Comptes annuels

Bilan actif.....	24
Bilan passif.....	25
Compte de résultat.....	26

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	28
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	29
Règles et méthodes comptables.....	33
Evolution des capitaux propres	38
Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice	39
Ventilation de l'actif net par nature d'actions	40
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles).....	41
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	42
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	44
Exposition directe sur le marché des devises	45
Exposition directe aux marchés de crédit	46
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	47
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	48
Créances et dettes : ventilation par nature	49
Frais de gestion, autres frais et charges	50
Engagements reçus et donnés	51
Autres informations	52
Détermination et ventilation des sommes distribuables	53
Inventaire	61
Inventaire des opérations à terme de devises	70
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part).....	71
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	74
Synthèse de l'inventaire	75
Résolutions	76

Compartiment 2: BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Rapport de gestion

Conseil d'administration	78
Politique d'investissement	79

Comptes annuels

Bilan actif.....	91
Bilan passif.....	92
Compte de résultat.....	93

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	95
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	96
Règles et méthodes comptables.....	98
Evolution des capitaux propres	102
Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice	103
Ventilation de l'actif net par nature d'actions	104
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles).....	105
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	106
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	107
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	108
Exposition directe sur le marché des devises	109
Exposition directe aux marchés de crédit	110
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	111
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	112
Créances et dettes : ventilation par nature	113
Frais de gestion, autres frais et charges	114
Engagements reçus et donnés	115
Autres informations	116
Détermination et ventilation des sommes distribuables	117
Inventaire	121
Inventaire des opérations à terme de devises	124
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part).....	125
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	128
Synthèse de l'inventaire	129
Résolutions	130

Compartiment 3: BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Rapport de gestion

Conseil d'administration	132
Politique d'investissement	133

Comptes annuels

Bilan actif.....	142
Bilan passif.....	143
Compte de résultat.....	144

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	146
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	147
Règles et méthodes comptables.....	149
Evolution des capitaux propres	154
Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice	155
Ventilation de l'actif net par nature d'actions	156

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles).....	157
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	158
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	159
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	160
Exposition directe sur le marché des devises	161
Exposition directe aux marchés de crédit	162
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	163
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	164
Créances et dettes : ventilation par nature	165
Frais de gestion, autres frais et charges	166
Engagements reçus et donnés	167
Autres informations	168
Détermination et ventilation des sommes distribuables	169
Inventaire	173
Inventaire des opérations à terme de devises	176
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part).....	177
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	179
Synthèse de l'inventaire	180
Résolutions	181

DETAIL DES COMPARTIMENTS

La SICAV BNP PARIBAS EASY FR comprend trois compartiments :

- BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF - devise EUR
- BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF - devise EUR
- BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF - devise EUR

Le bilan, compte de résultat et l'ensemble des annexes des comptes annuels propres à chacun des compartiments sont présentés pour chacun des compartiments, conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Compartiments ouverts au cours de l'exercice :

Néant

Compartiments fermés au cours de l'exercice :

Néant

BNP PARIBAS EASY FR

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BNP PARIBAS EASY FR constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de l’audit	Réponse d’audit apportée pour couvrir ces risques
Les principaux risques de cette SICAV concernent les instruments financiers de son portefeuille. Toute erreur dans l’enregistrement ou la valorisation de ces instruments financiers peut entraîner une anomalie dans l’établissement de la valeur liquidative de la SICAV et dans les états financiers. Nous avons donc considéré que l’existence et la valorisation des instruments financiers du portefeuille constituaient des points clés de l’audit.	

Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
Valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé La valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV n'est pas complexe car elle repose essentiellement sur des prix cotés fournis par des sources indépendantes. Cependant, les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle sur le calcul de la valeur liquidative. Nous estimons donc que la valorisation de ces instruments est un point clé de l'audit. La valeur des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé est enregistrée au bilan et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.	Nous avons pris connaissance des méthodes de valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ainsi que leur correcte application à la clôture de l'exercice. Nous avons comparé la valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV à la clôture de l'exercice avec les cours observables relevés sur des bases de données de marché.
Valorisation des contrats financiers négociés de gré à gré Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la SICAV utilise des swaps de gré à gré. La valorisation de ces instruments n'est pas observable sur un marché réglementé ou assimilé. La valorisation du swap à la clôture de l'exercice correspond à la valorisation calculée par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. Par conséquent, la valorisation des swaps de gré à gré constitue un point clé de l'audit. La valeur du swap est enregistrée au bilan dans le poste contrats financiers et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. L'engagement correspondant au swap figure dans l'état du hors bilan. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.	Nous avons pris connaissance de la procédure de contrôle mise en place par la société de gestion sur la valorisation des swaps de gré à gré. Nous avons vérifié que cette procédure avait été appliquée, notamment en date de clôture.

Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
Existence des instruments financiers Les instruments financiers en portefeuille font l'objet de conservation ou de tenue de compte par le dépositaire de la SICAV. Celui-ci en atteste l'existence à la clôture de l'exercice. Il existe néanmoins un risque que ces instruments fassent l'objet d'enregistrements erronés ou incomplets dans la comptabilité de la SICAV. L'existence de ces instruments constitue un point clé de l'audit dans la mesure où les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle.	Nous avons vérifié l'existence des instruments financiers du portefeuille en contrôlant les états de rapprochement établis par la SICAV entre les instruments financiers qu'il détient à la clôture de l'exercice et ceux recensés par le dépositaire dans un compte ouvert à au nom de la SICAV. Les écarts significatifs éventuels ont été examinés, le cas échéant sur la base des avis d'opérés ou des contrats.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Exercice 2025)

♦ ♦ ♦

PRESIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR

Madame Marie-Sophie PASTANT

DIRECTEUR GENERAL ET ADMINISTRATEUR

Madame Diane TERVER-AGAZZOTTI

ADMINISTRATEURS

Monsieur Grégory GUERRAND

Monsieur Xavier BRIANT

Madame Cécile DU MERLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet DELOITTE

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre de 2025 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Après avoir rappelé la vocation et les objectifs de votre société, évoqué l'environnement économique et financier ainsi que ses évolutions au cours de l'exercice, nous exposerons la politique de gestion suivie par votre société.

Nous commenterons enfin les résultats obtenus et les comptes annuels.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les projets de résolutions qui vous sont soumis.

Le Conseil d'administration

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'année a démarré par quelques hésitations sur fond de tensions sur les taux longs et de l'émergence d'un nouveau modèle chinois d'Intelligence artificielle (IA), qui a bousculé les grands acteurs américains du secteur. Ces variations paraissent anecdotiques au regard de la réaction des actions à la politique commerciale américaine. Le Président Trump a annoncé le 2 avril des droits de douane « réciproques » sur l'ensemble des marchandises importées aux Etats-Unis à des taux bien supérieurs aux hypothèses envisagées. Les actions mondiales ont alors plongé, perdant plus de 10 % entre fin mars et le 8 avril alors que la volatilité implicite atteignait ses plus hauts depuis la tempête financière déclenchée par le grand confinement de 2020. Le 9, l'annonce d'un délai de 90 jours pour l'application des droits de douane a mis fin à cette phase de nervosité extrême. Ensuite, face aux avancées des négociations (notamment une trêve commerciale avec la Chine), le soulagement a prévalu. Même si les rebondissements n'ont pas manqué et si la situation reste instable, les investisseurs ont choisi de privilégier les aspects positifs, à savoir le reflux des tensions commerciales. **Après avoir perdu 1,7 % au 1^{er} trimestre, les actions mondiales (indice MSCI AC World en dollars) ont terminé le 2^e trimestre en hausse de 11 %.**

La nervosité n'a toutefois pas disparu comme l'illustre la brutale chute des actions après la publication le 1^{er} août du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis qui a conduit les investisseurs à s'inquiéter du risque de récession. Grâce aux bons résultats des entreprises et à d'autres indicateurs économiques plus solides, ces inquiétudes ont reflué malgré les doutes persistants sur l'emploi. Ce soulagement a permis aux actifs risqués de profiter du discours de Jerome Powell fin août à Jackson Hole qui a ouvert la voie à une baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) en septembre. Dans ce contexte porteur, les inquiétudes à la fin du 3^e trimestre sur le risque de paralysie budgétaire aux Etats-Unis (*shutdown*) et les annonces de nouvelles hausses des droits de douane sur certaines catégories de produits n'ont pas empêché **les actions mondiales de progresser de 7,3 % au 3^e trimestre. Leur hausse de 3,0 % au 4^e trimestre** reflète imparfaitement la fébrilité des investisseurs en fin d'année qui a envoyé l'once d'or (+64,6 % en 2025) au-dessus de 4 500 dollars en décembre. Toutefois, chaque épisode de repli des actions a été suivi de leur remontée rapide à de nouveaux sommets lorsque les investisseurs ont trouvé des raisons de se rassurer, sur le front commercial comme sur d'autres sujets (difficultés de deux banques régionales américaines ; déceptions sur les résultats de certaines valeurs technologiques en novembre). Les valorisations de plusieurs valeurs technologiques ont suscité des interrogations mais la réalité économique des investissements liés à l'IA a semblé suffisamment solide pour éloigner les craintes d'une « bulle ».

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

L'indice MSCI AC World en dollars a progressé de 20,6 % en douze mois. Les **marchés émergents** ont progressé de 30,6 % (indice MSCI Emerging Markets en dollars), profitant de valorisations moins tendues qu'ailleurs, en particulier sur les valeurs technologiques des grands indices. Les actions chinoises affichent une hausse annuelle de 28,1 %. L'indice MSCI AC Asia ex Japan a progressé de +29,7 %, la bonne tenue de Singapour et Taiwan grâce aux semiconducteurs compensant la hausse beaucoup plus modeste des actions indiennes. L'indice **S&P 500** a gagné 16,4 %, l'indice du Nasdaq composite 20,4 % et l'indice des « Magnificent 7 » 24,6 %. **L'indice EuroStoxx 50** a terminé en hausse de 18,3 % et le MSCI EMU de 20,8 % avec d'importantes disparités entre les grands marchés (+56,5 % pour le MSCI Spain, +32,2 % en Italie, +17,9 % en Allemagne et +10,3 % en France). Les actions **japonaises** ont été soutenues par la perspective d'une relance budgétaire énergique après la nomination de la nouvelle première ministre en octobre. Le Nikkei 225 a gagné 26,2 % en douze mois. A l'issue de variations trimestrielles heurtées en lien avec le comportement des valeurs technologiques, le style Croissance (+21,6 % pour l'indice MSCI AC Growth) surperforme le style Value (+19,3 % pour l'indice MSCI AC Value) qui a profité de l'envolée des banques, en particulier en Europe. Les performances sont celles des indices en devises locales, dividendes non réinvestis.

POLITIQUE DE GESTION

Pour atteindre l'objectif de gestion d'offrir aux investisseurs l'exposition à l'indice **S&P 500 Net Total return**, le compartiment **BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF** mettra en oeuvre des techniques de réplcation synthétiques de l'indice S&P 500. Ces techniques permettent d'échanger la performance des actifs du compartiment, par utilisation d'instruments financiers à terme de gré à gré (swaps, ...) contre une indexation à l'indice de référence. L'actif du compartiment est essentiellement composé d'un panier d'actions européennes.

Sur la période considérée, l'indice **S&P 500 TR** (dividendes réinvestis) calculé en EUR a augmenté de +3.54%. Sur la même période, la performance de la valeur liquidative de la part EUR affiche une augmentation de +3.30%. Cette performance passée, calculée du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025 ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Sur la même période, l'indice **S&P 500 TR** (dividendes réinvestis) calculé en USD a gagné +17.43%. Sur la même période, les valeurs liquidatives des parts USD capitalisantes et distribuantes affichent respectivement une hausse de +17.16% et +17.16%**. Ces performances passées, calculées du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025, ne préjudent pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, l'indice **S&P 500 Euro Hedgé TR** (dividendes réinvestis) a gagné +15.11%. Sur la même période, la performance de la valeur liquidative de la part EUR Hedgée affiche une hausse de +14.60%. Cette performance passée, sur la période considérée, ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

L'écart de suivi réalisé entre le fonds et son indice de référence est de 0.08% (parts EUR et USD Cap, données hebdomadaires annualisées). Cet écart de suivi réalisé (ex post) sur la période est en ligne avec l'écart de suivi anticipé.

L'écart de performance entre le fonds et son indice de référence est expliqué par l'optimisation de la réplcation.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

	31/12/24 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	31/12/25 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	Variation (%)
Capitalisation, EUR: FR0011550185	28.4482	29.3874	+3.30%
Capitalisation, USD : FR0011550177	23.5419	27.5826	+17.16%
Capitalisation and/or Distribution, USD FR0011550680	21.4799	24.9601	+17.16%**
Indice Price Return EUR	5679.99	5828.69	+2.62%
Indice Total Return EUR*	10786.43	11167.96	+3.54%
Indice Price Return USD	5881.63	6845.5	+16.39%
Indice Total Return USD*	11169.35	13116.21	+17.43%

* indice réinvestissant les dividendes

** performance incluant le ré-investissement du dividende unitaire de 0.17 USD ex-date 02/05/2025

	31/12/24 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	31/12/25 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	Variation (%)
Capitalisation, EUR H : FR0013041530	19.265	22.0778	+14.60%
Indice Total Return EUR Hedge*	9242.98	10639.71	+15.11%

* indice réinvestissant les dividendes

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Changements intervenus au cours de l'exercice

Date de la modification	Description de la modification
14/04/2025	Pour tous les compartiments - Changement de commissaire aux comptes - Alignement des frais de gestion et des frais administratifs externes sur les frais réels - Ajout de la possibilité d'octroyer des remises et des rétrocessions - Précision de la possibilité pour la SICAV d'émettre des actions au nominatif administré Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF Précision : si le Compartiment investit essentiellement dans les actions composant son indicateur de référence, il ne détient aucun titre de sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées
28/08/2025	Changement de SRI
01/10/2025	Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY STOXX EUROPE 600 UCITS ETF - Création de la catégorie d'actions USD-C (tous souscripteurs) Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF - Alignement des frais administratifs externes sur les frais réels Pour tous les compartiments - Changements éditoriaux

* * *

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Esma

Informations sur les techniques de gestion efficace de portefeuille (TGEF)

Exposition obtenue au travers des TGEF	
Type d'opération	Montant en Dev ptf
Prise en pension de titres *	
Mise en pension de titres	
Prêt de titres	
Emprunt de titres	

* Les titres reçus en garantie ne sont pas réutilisés

Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues afin de réduire le risque de contrepartie		
Nom de la contrepartie	Type de garantie reçue	Valorisation en Dev ptf

Revenus découlant des TGEF perçus durant l'exercice ainsi que les coûts et frais opérationnels directs et indirects		
Type d'opération	Revenus de l'exercice en Dev ptf	Coûts et/ou frais opérationnels en Dev ptf

Informations sur les instruments financiers dérivés (IFD)

Exposition sous-jacente atteinte au travers des IFD		
Type d'opération	Contrepartie	Montant en Dev ptf
SWAP	BNP PARIBAS	2 455 787 916,79
SWAP	BOA SECURITIES EUROPE	7 133 609 309,50
SWAP	CITIGROUP G M	1 462 578 587,45
SWAP	GOLDMAN SACHS BANK (EUROPE) PLC	2 186 650 913,19
SWAP	MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL	1 786 362 508,55
SWAP	SOCIETE GENERALE	100 860 431,40

Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues		
Nom de la contrepartie	Type de garantie financière	Valorisation en Dev ptf
GOLDMAN SACHS INTERN (OTC BILAT)	Collatéral espèces	105 480 000,00
CITIGROUP GBLOB MARK (OTC BILAT)	Collatéral espèces	65 900 000,00
BOA SECURITIES EUROPE	Collatéral espèces	129 580 000,00
BNP PARIBAS (OTC BILAT)	Collatéral espèces	-5 250 000,00
MORGAN STANLEY & CO INT.PLC (OTC BILAT)	Collatéral espèces	-7 680 000,00

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

Informations générales		
Nom du fonds	BNP PARIBAS EASY S&P 500 UCITS ETF	Tout actif donné par ce fonds à une autre partie est considéré comme engagé et repris dans cette partie.
Devise du fonds	EUR	Tous les montants ci-dessous sont exprimés en devises du portefeuille.
Type de transaction	Total Return Swaps	
Règlement et compensation	Bilatéral	Le dénouement des SFT et TRS est toujours bilatéral.
Date VL	31/12/2025	
Informations sur la transaction		
Montant des actifs engagés en valeur absolue		15 125 849 100,00
Montant des actifs engagés en prop. des actifs sous gestion		190,93 %
Titres prêtés en prop. des actifs prêtables	No securities lending over the period	0,00%
Matières premières prêtées en prop. des actifs prêtables	No commodities lending over the period	0,00%
Transaction - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
Contrepartie		
BOA SECURITIES EUROPE	France	7 133 608 700,00
BNP Paribas	France	2 455 787 900,00
MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL	Germany	1 786 362 600,00
CITIGROUP G M	Germany	1 462 578 500,00
GOLDMAN SACHS BANK (EUROPE) PLC	United Kingdom	2 186 651 000,00
SOCIETE GENERALE	France	100 860 400,00
Maturité		
Un mois à trois mois		151 543 400,00
Trois mois à un an		1 268 011 600,00
Plus d' un an		13 706 294 100,00
Garanties reçues - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
Contrepartie		
Morgan Stanley & Co International PLC		7 680 000,00
BNP Paribas		5 250 000,00
devise (valorisée en devise de référence)		
EUR		12 930 000,00
Emetteur		
Liquidités		12 930 000,00
instrument type		
Liquidités		12 930 000,00
Maturité		
Moins d' un jour		12 930 000,00
rating		
Liquidités	-	12 930 000,00
Total		12 930 000,00
Remarque: les garanties qui ont été échangées sur la période couvrent l'entièreté de l'activité de dérivés OTC du fonds et non les seuls TRS.		

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Garanties reçues - Informations sur la conservation	Nom	Valeur absolue
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES	12 930 000,00
Garanties octroyées - ventilation de l'information	Informations additionnelles	Value
Contrepartie		
BOA SECURITIES EUROPE		129 580 000,00
Goldman Sachs International		105 480 000,00
Citigroup Global Markets Ltd		65 900 000,00
devise (valorisée en devise de référence)		
EUR		300 960 000,00
Emetteur		
Liquidités		300 960 000,00
instrument type		
Liquidités		300 960 000,00
Maturité		
Moins d' un jour		300 960 000,00
rating		
Liquidités	-	300 960 000,00
Total		300 960 000,00

Remarque : les garanties qui ont été échangées sur la période couvrent l'entièreté de l'activité de dérivés OTC du fonds et non les seuls TRS

Garanties octroyées - informations sur la conservation	Valeur absolue des garanties octroyées	Informations additionnelles
Comptes séparés	0,00	
Comptes groupés	300 960 000,00	Cash collateral included
Autres comptes	0,00	
Performance économique de ce type d'opération	Valeur absolue	En pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération
Gestionnaire		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Organisme de placement collectif		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Tiers		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%

Il n'y a pas d'accord sur la répartition des frais liés aux TRS. 100% de ces coûts et revenus sont repris dans le compte de résultat du fonds sous les intitulés "Autres produits financiers" et "Autres charges financières".

Garanties octroyées - informations sur la conservation	Valeur absolue des garanties octroyées	Informations additionnelles
Amount of reused securities collateral	0,00	
Revenue on reused cash collateral	0,00	Ce fonds n'a pas réutilisé ses garanties en espèces reçues sur la période.

* * *

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Action USD C/D	31/12/2021		31/12/2022		31/12/2023		31/12/2024		31/12/2025	
	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)
Distribution unitaire par action	0,00	0,15	0,00	0,11	0,00	0,14	0,00	0,17	0,00	10,82
- dont part éligible à la réfaction de 40%										
- dont part non éligible à la réfaction de 40%	0,00	0,15	0,00	0,11	0,00	0,14	0,00	0,17	0,00	10,82

* * *

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

PEA

Le fonds respecte le ratio de 75% de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA. A la demande, ce ratio peut être communiqué par la société de gestion.

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans le compartiment)

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
DE0007164600	SAP SE	Achat	178 204 463,50
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Achat	162 900 885,00
SE0009922164	ESSITY AKTIEBOLAG-B	Achat	160 548 885,08
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Achat	145 612 468,97
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	Achat	134 266 630,86

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	Vente	220 941 333,55
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Vente	216 091 568,00
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	Vente	193 830 565,40
NL0013654783	PROSUS NV	Vente	188 150 733,65
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	Vente	169 606 944,08

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

I - Démarche de BNP Paribas Asset Management

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiquée sur notre site web : [En tant qu'investisseur - BNPP AM Global FR site \(bnpparibas-am.com\)](https://www.bnpparibas-am.com/en-tant-quinvestisseur)

II - Stratégie d'investissement de la Sicav

Dans le cadre de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la Sicav ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ni n'a pour objectif l'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les investissements de la Sicav ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2024, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V) :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ²	1 291	169 821	54 857

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V) :

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	192	46 011
dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens	171	40 163

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 6 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 986k EUR et 289k EUR;
- 269 collaborateurs de la succursale belge, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 26 859k EUR et 4 652k EUR;
- 25 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 5 859k EUR et 2 052k EUR.
- 53 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 6 822k EUR et 1 883k EUR.
- 66 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 10 947k EUR et 3 009k EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Autres informations :

➤ Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :

	Nombre de fonds (31.12.2024)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2024
OPCVM	187	98
Fonds d'Investissement Alternatifs	304	58

- En 2024, 3,69k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2024.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2023, a été réalisé entre Avril et Mai 2024. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clefs : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.

* * *

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Déclaration du choix des modalités d'exercice (Article L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation et aux statuts de la SICAV (Article 20) la direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du Conseil d'administration portant le titre de Directeur Général.

Déclaration des conventions réglementées (Articles L. 225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention répondant à la définition suivante n'a été conclue :

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Déclaration – Tableau des délégations (Articles L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au 31 décembre 2025 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Liste des mandats détenus par les membres du Conseil d'administration de la SICAV BNP PARIBAS EASY FR

Madame Diane TERVER AGAZZOTTI :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Directeur Général
BNP PARIBAS FLEXI 2	SICAV de droit luxembourgeois	Administrateur
BNP Paribas Easy	ICAV de droit Irlandais	Administrateur

Madame Marie-Sophie PASTANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Société anonyme de droit luxembourgeois	Administrateur

Madame Cécile DU MERLE :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS FUNDS	Luxembourgeoise (SICAV)	Administrateur
BNP PARIBAS SELECT	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Grégory GUERRAND :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Xavier BRIANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	6,805,606,172.17	7,485,987,389.34
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6,805,606,172.17	7,485,987,389.34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	453,137,354.89	386,652,145.64
OPCVM	453,137,354.89	386,652,145.64
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	34,834,589.97	72,750,148.99
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	7,293,578,117.03	7,945,389,683.97
Créances et comptes d'ajustement actifs	340,174,699.08	425,173,609.74
Comptes financiers	616,215,253.13	104,248,302.95
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	956,389,952.21	529,421,912.69
TOTAL ACTIF I+II	8,249,968,069.24	8,474,811,596.66

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	7,381,929,571.58	5,957,528,647.59
Report à nouveau sur revenu net	33,843,817.99	23,679,279.31
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	126,537,865.63	77,524,972.79
Résultat net de l'exercice	379,964,176.33	1,884,930,110.75
Capitaux propres I :	7,922,275,431.53	7,943,663,010.44
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	7,922,275,431.53	7,943,663,010.44
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	312,690,554.90	138,831,584.12
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	312,690,554.90	138,831,584.12
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15,002,082.81	392,316,996.66
Concours bancaires	-	5.44
Sous-total autres passifs IV	15,002,082.81	392,317,002.10
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	8,249,968,069.24	8,474,811,596.66

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	201,649,187.80	171,939,665.85
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	39,587,010.81	80,539,791.99
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	19,587,856.90	22,044,437.26
Sous-total Produits sur opérations financières	260,824,055.51	274,523,895.10
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-22,017,750.74	-34,520,762.47
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2,803,155.23	-2,311,280.31
Sous-total charges sur opérations financières	-24,820,905.97	-36,832,042.78
Total Revenus financiers nets (A)	236,003,149.54	237,691,852.32
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-8,674,560.98	-8,416,215.56
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-992.12	-26.11
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-8,675,553.10	-8,416,241.67
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	227,327,596.44	229,275,610.65

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	10,646,727.38	37,627,933.66
Sous-total Revenus nets I = C + D	237,974,323.82	266,903,544.31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	-98,285,293.82	1,302,791,169.79
Frais de transactions externes et frais de cession	-272,437.35	-5,653,697.70
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-98,557,731.17	1,297,137,472.09
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	59,622,993.95	104,946,643.12
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-38,934,737.22	1,402,084,115.21
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	153,212,093.91	96,275,219.64
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	153,212,093.91	96,275,219.64
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	27,712,495.82	119,667,231.59
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	180,924,589.73	215,942,451.23
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	379,964,176.33	1,884,930,110.75

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le compartiment BNP PARIBAS EASY S&P 500 UCITS ETF (ci-après le « Compartiment ») a pour objectif de répliquer la performance de l'indice S&P 500® (Net Total Return), quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais de gestion et de fonctionnement.

Le Compartiment étant indiciel, il a pour objectif de maintenir l'écart de suivi en valeur absolue entre l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%. Si cet écart de suivi dépasse 1%, il ne devra en tout état de cause pas dépasser 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe USD C (Devise: USD)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en USD)					
Actions C	18.3542	14.9944	18.9085	23.5419	27.5826
Actif net (en k EUR)	2,296,775.24	1,826,343.40	1,848,224.39	3,550,959.90	3,349,950.63
Nombre de titres					
Actions C	142,305,026.00	129,992,844.00	107,974,827.00	156,190,079.00	142,638,708.00

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions C	1.79	0.24	0.59	4.18	-0.45
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions C	0.29	0.62	0.80	0.75	0.70

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions C	20.1974	17.5800	21.4188	28.4482	29.3874
Actif net (en k EUR)	1,120,652.10	1,464,641.89	1,860,550.85	3,010,023.07	2,984,449.38
Nombre de titres					
Actions C	55,484,967	83,312,984	86,865,430	105,807,278	101,555,558

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions C	2.24	0.30	0.74	5.23	-0.56
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions C	0.36	0.77	1.01	0.94	0.88

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe USD C/D (Devise: USD)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en USD)					
Actions D	17.1860	13.8906	17.3779	21.4799	24.9601
Actif net (en k EUR)	101,568.32	79,534.36	100,886.45	211,872.50	238,762.72
Nombre de titres					
Actions D	6,720,782	6,110,836	6,412,975	10,213,914	11,234,535

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en USD)	0.15	0.12	0.14	0.17	0.29
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR H (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions C	16.2161	12.8716	15.7700	19.2650	22.0778
Actif net (en k EUR)	359,545.54	457,610.16	725,560.58	1,170,807.54	1,349,112.71
Nombre de titres					
Actions C	22,172,082	35,551,843	46,008,822	60,773,840	61,107,116

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions C	0.90	-0.97	0.61	2.54	1.44
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions C	0.31	0.58	0.74	0.68	0.64

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

DENOMINATION	VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE	CODES ISIN	AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	DEVISE DE LIBELLE	SOUSCRIPTEURS CONCERNES	MONTANT MINIMUM DES SOUSCRIPTIONS (MARCHE PRIMAIRE)	MONTANT MINIMUM DES ACHATS/VENTES (MARCHE SECONDAIRE)	PLACE DE COTATION (MARCHE SECONDAIRE)
EUR C	63,2656 EUR (Divisée par 12 le 8 juin 2018)	FR0011550185	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE BORSA ITALIANA

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

USD C	84,3837 USD (Divisée par 15 le 8 juin 2018)	FR0011550177	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE BOLSA MEXICANA DE VALORES
USD C/D	100,0000 USD (Divisée par 18 le 8 juin 2018)	FR0011550680	Capitalisation et/ou Distribution	USD	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE
EUR H*	100,0000 EUR (Divisée par 14 le 8 juin 2018)	FR0013041530	Capitalisation	EUR (Hedgée)	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE BORSA ITALIANA

* La part EUR H est couverte contre le risque de change.

Le prospectus de l'OPC décrit les souscripteurs concernés.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance, qui rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées au Compartiment.

Les intermédiaires sont désignés par la société de gestion au terme d'une procédure de mise en concurrence des contreparties ou brokers, avec lesquels elle initie, pour le compte du Compartiment, les opérations de marché lui permettant de réaliser son objectif de gestion.

FRAIS FACTURES AU COMPARTIMENT	ASSIETTE	TAUX / BAREME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE TTC	Actif net	0,02% par an maximum
FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION	Actif net	0,10% par an maximum
FRAIS INDIRECTS MAXIMUM	Actif net	Néant
COMMISSIONS DE MOUVEMENT	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	Actif net	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation pour l'action « USD C »

Capitalisation pour l'action « EUR H »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « USD C/D »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation pour l'action « USD C »

Capitalisation pour l'action « EUR H »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « USD C/D »

Changements affectant le compartiment

Néant

Annexe

Les engagements sur les contrats à terme ferme ou optionnels portant sur le même sous-jacent sont affectés dans le tableau de hors bilan en valeur absolue à la rubrique :

- " Opérations de couverture " si le sous-jacent est détenu en portefeuille et la somme de leurs engagements est négatif - " Autres opérations " dans les autres cas.

Les engagements sur les contrats à terme ferme ou optionnels portant sur le même sous-jacent font l'objet d'un netting dans les tableaux des ventilations. Les autres contrats sont indiqués en valeur absolue.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	7,943,663,010.44	4,535,222,271.99
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	3,788,692,187.53	3,524,780,244.11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-4,090,253,891.60	-1,737,949,623.78
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	227,327,596.44	229,275,610.65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-98,557,731.17	1,297,137,472.09
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation *	153,212,093.90	96,275,219.52
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-1,807,834.01	-1,078,184.14
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	7,922,275,431.53	7,943,663,010.44

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

* Ecart de centimes entre la balance et l'actif net déclaré (SDNAR02)

Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe USD C (Devise: USD)	
Nombre de titres émis	66,843,666.00
Nombre de titres rachetés	80,395,037.00
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	51,804,662
Nombre de titres rachetés	56,056,382
Catégorie de classe USD C/D (Devise: USD)	
Nombre de titres émis	5,768,553
Nombre de titres rachetés	4,747,932
Catégorie de classe EUR H (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	36,667,313
Nombre de titres rachetés	36,334,037
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	559,078.84
Commissions de rachat acquises à l'OPC	567,604.44
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN de l'action	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0011550177	USD C	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	USD	3,349,950,626.65	142,638,708.00	27.5826
FR0011550185	EUR C	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	2,984,449,380.03	101,555,558	29.3874
FR0011550680	USD C/D	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	USD	238,762,719.16	11,234,535	24.9601
FR0013041530	EUR H	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	1,349,112,705.69	61,107,116	22.0778

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	NL	IT	BE
Actif						
Actions et valeurs assimilées	6,805,606.17	2,635,651.29	2,066,994.93	1,329,522.31	208,309.85	172,574.13
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	512,044.47					
Options	-					
Swaps	13,857,837.96					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	21,175,488.60					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	616,215.25	-	-	-	616,215.25
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	616,215.25

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	616,215.25	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	616,215.25	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD	SEK	GBP
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	148,138.75	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	38,624.26	-	-
Comptes financiers	503,243.80	10.82	3.42
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-
Emprunts	-	-	-
Hors-bilan			
Devises à recevoir	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-
Futures	512,044.47	-	-
Options	-	-	-
Swaps	-	-	-
Autres opérations	-	-	-
TOTAL	1,053,912.53	148,149.57	3.42

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	34.834,59	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances		
Collatéral espèces	300,960.00	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		312,690.55
Dettes		
Collatéral espèces		12,930.00
Dépôt de garantie espèces reçue		-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	36,612,666.75
Collatéraux espèces	300,960,000.00
Autres débiteurs divers	2,011,590.03
Coupons à recevoir	590,442.30
TOTAL DES CREANCES	340,174,699.08
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	12,930,000.00
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	2,072,082.81
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	15,002,082.81

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe USD C (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,596,981.38	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,624,923.93	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe USD C/D (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	272,381.77	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe EUR H (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,181,266.02	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)

	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Immobilisations	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	370,605,624.09
Titres de taux	-
OPC	453,137,354.89
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	2,455,787,916.79
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe USD C (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	101,244,296.67	118,122,740.20
Sommes distribuables au titre du revenu net	101,244,296.67	118,122,740.20
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	101,244,296.67	118,122,740.20
Total	101,244,296.67	118,122,740.20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-64,831,993.20	653,935,347.27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-64,831,993.20	653,935,347.27
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-64,831,993.20	653,935,347.27
Total	-64,831,993.20	653,935,347.27
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	90,197,901.16	100,126,244.89
Sommes distribuables au titre du revenu net	90,197,901.16	100,126,244.89
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	90,197,901.16	100,126,244.89
Total	90,197,901.16	100,126,244.89
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-57,763,156.84	554,317,943.76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-57,763,156.84	554,317,943.76
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-57,763,156.84	554,317,943.76
Total	-57,763,156.84	554,317,943.76
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe USD C/D (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	33,843,817.99	23,679,279.31
Revenus nets	7,235,540.23	7,089,937.78
Sommes distribuables au titre du revenu net	41,079,358.22	30,769,217.09
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	41,079,358.22	30,769,217.09
Capitalisation	-	-
Total	41,079,358.22	30,769,217.09
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	126,537,865.63	77,524,972.79
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4,890,269.35	39,044,619.53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	121,647,596.28	116,569,592.32
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	3,258,015.15	1,736,365.38
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	118,389,581.13	114,833,226.94
Capitalisation	-	-
Total	121,647,596.28	116,569,592.32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	11,234,535	10,213,914
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	0.29	0.17

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR H (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	39,296,585.76	41,564,621.44
Sommes distribuables au titre du revenu net	39,296,585.76	41,564,621.44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	39,296,585.76	41,564,621.44
Total	39,296,585.76	41,564,621.44
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	88,550,682.17	154,786,204.65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	88,550,682.17	154,786,204.65
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	88,550,682.17	154,786,204.65
Total	88,550,682.17	154,786,204.65
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				6,805,606,172.17	85.90
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				6,805,606,172.17	85.90
AALBERTS NV Valeurs industrielles diverses	2,372.00	28.06	EUR	66,558.30	-
ABB LTD-REG Electrique - Electronique	95,000.00	687.80	SEK	6,035,005.08	0.08
ABN AMRO BANK NV-CVA Banques et assurances	4,028,169.00	29.79	EUR	119,999,154.51	1.51
ACCOR SA Hôtellerie - Loisir	1,780,534.00	48.22	EUR	85,857,349.48	1.08
ACKERMANS & VAN HAAREN Construction et matériaux de construction	10,362.00	232.00	EUR	2,403,984.00	0.03
ADDTECH AB-B SHARES Distribution - Commerce	180,310.00	327.40	SEK	5,452,433.18	0.07
ADIDAS AG Textiles et habillement	553,208.00	169.05	EUR	93,519,812.40	1.18
ADYEN NV Services divers	1,676.00	1,375.00	EUR	2,304,500.00	0.03
AEGON LTD Assurances	1,689,715.00	6.64	EUR	11,219,707.60	0.14
AGEAS Assurances	181,306.00	59.80	EUR	10,842,098.80	0.14
AIRBUS SE Aéronautique	886,676.00	198.40	EUR	175,916,518.40	2.22
AIR LIQUIDE SA Produits Chimique	2.00	160.26	EUR	320.52	-
AIR LIQUIDE SA Produits Chimique	293,140.00	160.26	EUR	46,978,616.40	0.59
AIR LIQUIDE SA-PF Produits Chimique	537,240.00	160.26	EUR	86,098,082.40	1.09
ALFA LAVAL AB Valeurs industrielles diverses	79,860.00	465.70	SEK	3,435,005.26	0.04
ALLFUNDS GROUP PLC Autres organismes de credit	964,964.00	8.04	EUR	7,763,135.38	0.10
ALLIANZ SE-REG Assurances	407,907.00	390.50	EUR	159,287,683.50	2.01
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV Biens de consommation	1,199,145.00	54.90	EUR	65,833,060.50	0.83
ARGENX SE Produits pharmaceutiques	3,666.00	716.80	EUR	2,627,788.80	0.03
ASM INTERNATIONAL NV Electrique - Electronique	46,649.00	517.60	EUR	24,145,522.40	0.30

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ASML HOLDING NV Electrique - Electronique	381,824.00	921.40	EUR	351,812,633.60	4.44
ASR NEDERLAND NV Assurances	548,011.00	60.62	EUR	33,220,426.82	0.42
ATLAS COPCO AB-A SHS Machines et Véhicules	1,708,879.00	166.05	SEK	26,208,493.39	0.33
AUMOVIO SE Machines et Véhicules	129,131.00	42.94	EUR	5,544,885.14	0.07
AVANZA BANK HOLDING AB Autres organismes de credit	132,733.00	353.10	SEK	4,328,809.67	0.05
AXA SA Assurances	6,326,480.00	40.96	EUR	259,132,620.80	3.27
AZELIS GROUP NV Distribution - Commerce	291,592.00	9.35	EUR	2,726,385.20	0.03
BANCO COMERCIAL PORTUGUES-R Banques et assurances	4,409,639.00	0.90	EUR	3,951,918.47	0.05
BAWAG GROUP AG Banques et assurances	24,404.00	129.00	EUR	3,148,116.00	0.04
BAYER AG-REG Produits pharmaceutiques	976,441.00	37.01	EUR	36,138,081.41	0.46
BILFINGER SE Construction et matériaux de construction	107,434.00	107.40	EUR	11,538,411.60	0.15
BNP PARIBAS Banques et assurances	4,587,271.00	80.79	EUR	370,605,624.09	4.68
BOUYGUES SA Construction et matériaux de construction	1,288,371.00	44.35	EUR	57,139,253.85	0.72
BPER BANCA SPA Banques et assurances	600,000.00	11.60	EUR	6,960,000.00	0.09
CARREFOUR SA Biens de consommation	1,983,602.00	14.23	EUR	28,226,656.46	0.36
COFINIMMO Immobilier et logement	27,988.00	79.20	EUR	2,216,649.60	0.03
COMMERZBANK AG Banques et assurances	127,038.00	36.10	EUR	4,586,071.80	0.06
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN Construction et matériaux de construction	717,707.00	86.96	EUR	62,411,800.72	0.79
CREDIT AGRICOLE SA Banques et assurances	7,675,821.00	17.55	EUR	134,710,658.55	1.70
DAIMLER TRUCK HOLDING AG Machines et Véhicules	1,060,788.00	37.32	EUR	39,588,608.16	0.50
DANONE Biens de consommation	1,233,839.00	76.78	EUR	94,734,158.42	1.20

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED Banques et assurances	723,611.00	33.11	EUR	23,958,760.21	0.30
DEUTSCHE BOERSE AG Autres organismes de credit	272,741.00	223.70	EUR	61,012,161.70	0.77
DEUTSCHE LUFTHANSA-REG Transports et matériel de transport	2,201,525.00	8.41	EUR	18,506,019.15	0.23
DHL GROUP Transports et matériel de transport	799,302.00	46.73	EUR	37,351,382.46	0.47
DIETEREN GROUP Distribution - Commerce	158,391.00	153.90	EUR	24,376,374.90	0.31
E.ON SE Distribution Energie	1,259,782.00	16.12	EUR	20,313,984.75	0.26
EDP SA Distribution Energie	2,778,698.00	3.92	EUR	10,878,602.67	0.14
ELEKTA AB-B SHS Produits pharmaceutiques	1,637,020.00	56.75	SEK	8,580,482.59	0.11
ELISA OYJ Télécommunication	480,143.00	37.74	EUR	18,120,596.82	0.23
ENEL SPA Distribution Energie	250,000.00	8.88	EUR	2,219,250.00	0.03
ENGIE SA Services divers	11,764,520.00	22.41	EUR	263,642,893.20	3.33
ENGIE SA-PF Distribution Energie	2,000,000.00	22.41	EUR	44,820,000.00	0.57
ENI SPA Distribution Energie	1,000,000.00	16.14	EUR	16,140,000.00	0.20
EPIROC AB-A Machines et Véhicules	115,912.00	209.90	SEK	2,247,153.30	0.03
ERSTE GROUP BANK AG Banques et assurances	274,362.00	102.90	EUR	28,231,849.80	0.36
ESSITY AKTIEBOLAG-B Produits pharmaceutiques	88,245.00	265.20	SEK	2,161,501.25	0.03
EUROAPI SASU Produits pharmaceutiques	12,509.00	2.27	EUR	28,395.43	-
EURONEXT NV - W/I Autres organismes de credit	379,540.00	128.00	EUR	48,581,120.00	0.61
EVONIK INDUSTRIES AG Produits Chimique	614,963.00	13.36	EUR	8,215,905.68	0.10
FERROVIAL SE Construction et matériaux de construction	704,739.00	55.34	EUR	39,000,256.26	0.49
FLATEXDEGIRO SE Autres organismes de credit	1,045,774.00	36.74	EUR	38,421,736.76	0.48

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
FREENET AG Télécommunication	610,742.00	29.34	EUR	17,919,170.28	0.23
FRESENIUS SE & CO KGAA Produits pharmaceutiques	481,512.00	48.98	EUR	23,584,457.76	0.30
FUCHS SE-PREF Produits Chimique	40,586.00	38.14	EUR	1,547,950.04	0.02
GEA GROUP AG Machines et Véhicules	212,445.00	57.80	EUR	12,279,321.00	0.15
HANNOVER RUECK SE Assurances	52,350.00	266.20	EUR	13,935,570.00	0.18
HEIDELBERG MATERIALS AG Construction et matériaux de construction	57,684.00	223.00	EUR	12,863,532.00	0.16
HEMNET GROUP AB Internet	24,846.00	173.20	SEK	397,462.57	0.01
HENKEL AG & CO KGAA Distribution - Commerce	123,782.00	65.00	EUR	8,045,830.00	0.10
HEXPOL AB Valeurs industrielles diverses	54,186.00	87.95	SEK	440,164.28	0.01
HOCHTIEF AG Construction et matériaux de construction	18,231.00	337.00	EUR	6,143,847.00	0.08
HUGO BOSS AG -ORD Distribution - Commerce	341,315.00	36.15	EUR	12,338,537.25	0.16
HUHTAMAKI OYJ Industrie d'emballage et papier	1,579.00	29.74	EUR	46,959.46	-
INDUTRADE AB Valeurs industrielles diverses	15,245.00	240.40	SEK	338,496.17	-
INFINEON TECHNOLOGIES AG Electrique - Electronique	1,011,951.00	37.73	EUR	38,180,911.23	0.48
ING GROEP NV Banques et assurances	2,271,995.00	24.01	EUR	54,550,599.95	0.69
INTESA SANPAOLO Banques et assurances	28,000,000.00	5.92	EUR	165,788,000.00	2.09
JDE PEETS NV Biens de consommation	2,604,829.00	31.86	EUR	82,989,851.94	1.05
JERONIMO MARTINS Biens de consommation	274,622.00	20.26	EUR	5,563,841.72	0.07
K+S AG-REG Produits Chimique	510,246.00	12.42	EUR	6,337,255.32	0.08
KBC GROUP NV Banques et assurances	260,167.00	111.25	EUR	28,943,578.75	0.37
KERING Textiles et habillement	42,105.00	301.00	EUR	12,673,605.00	0.16

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
KION GROUP AG Machines et Véhicules	230,583.00	68.25	EUR	15,737,289.75	0.20
KONECRANES OYJ Machines et Véhicules	97,279.00	93.90	EUR	9,134,498.10	0.12
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N Biens de consommation	2,864,807.00	34.87	EUR	99,895,820.09	1.26
KONINKLIJKE BAM GROEP NV Construction et matériaux de construction	801,776.00	9.30	EUR	7,456,516.80	0.09
KONINKLIJKE KPN NV Télécommunication	11,672,251.00	3.98	EUR	46,408,869.98	0.59
KONINKLIJKE PHILIPS NV Produits pharmaceutiques	900,092.00	23.24	EUR	20,918,138.08	0.26
LEG IMMOBILIEN SE Immobilier et logement	34,973.00	62.25	EUR	2,177,069.25	0.03
LOOMIS AB Services divers	52,047.00	390.40	SEK	1,876,710.89	0.02
LOREAL Produits pharmaceutiques	75,000.00	366.60	EUR	27,495,000.00	0.35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI Textiles et habillement	8,568.00	645.00	EUR	5,526,360.00	0.07
MANDATUM OYJ Assurances	216,826.00	6.88	EUR	1,492,630.18	0.02
MERCK KGAA Produits pharmaceutiques	274,610.00	122.60	EUR	33,667,186.00	0.42
MICHELIN (CGDE) Machines et Véhicules	3,111,321.00	28.31	EUR	88,081,497.51	1.11
MTU AERO ENGINES AG Aéronautique	22,865.00	355.30	EUR	8,123,934.50	0.10
MUENCHENER RUECKVER AG-REG Assurances	403,032.00	562.20	EUR	226,584,590.40	2.86
MYCRONIC AB Electrique - Electronique	174,595.00	223.25	SEK	3,600,104.72	0.05
NEMETSCHEK AKT Ordinateurs logiciels	132,240.00	92.80	EUR	12,271,872.00	0.15
NESTE OYJ Distribution Energie	828,004.00	19.41	EUR	16,071,557.64	0.20
NN GROUP NV - W/I Assurances	1,537.00	65.74	EUR	101,042.38	-
NORDEA BANK ABP Banques et assurances	2,116,684.00	16.09	EUR	34,046,862.14	0.43
NORDEX SE Distribution Energie	34,812.00	29.12	EUR	1,013,725.44	0.01

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ORANGE Télécommunication	12,597,059.00	14.20	EUR	178,878,237.80	2.26
ORION OYJ-CLASS B Produits pharmaceutiques	86,733.00	63.65	EUR	5,520,555.45	0.07
PORSCHE AUTOMOBIL HLDG-PRF Machines et Véhicules	195,794.00	39.92	EUR	7,816,096.48	0.10
PROSUS NV Internet	2,408,377.00	52.85	EUR	127,282,724.45	1.61
QIAGEN N.V. Produits pharmaceutiques	126,761.00	38.85	EUR	4,925,298.66	0.06
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA Banques et assurances	102,417.00	38.30	EUR	3,922,571.10	0.05
RATIONAL AG Distribution - Commerce	26,237.00	661.50	EUR	17,355,775.50	0.22
RENAULT SA Machines et Véhicules	2,212,960.00	35.42	EUR	78,383,043.20	0.99
RHEINMETALL AG Aéronautique	20,593.00	1,561.00	EUR	32,145,673.00	0.41
SAMPO OYJ-A SHS Assurances	6,793,090.00	10.33	EUR	70,172,619.70	0.89
SANDVIK AB Machines et Véhicules	294,372.00	300.60	SEK	8,172,921.70	0.10
SANOFI Produits pharmaceutiques	1,551,464.00	82.72	EUR	128,337,102.08	1.62
SAP SE Ordinateurs logiciels	1,781,383.00	208.35	EUR	371,151,148.05	4.68
SARTORIUS AG-VORZUG Electrique - Electronique	123,035.00	247.20	EUR	30,414,252.00	0.38
SBM OFFSHORE NV Produits Chimique	539,536.00	24.50	EUR	13,218,632.00	0.17
SCOUT24 SE Internet	694,400.00	85.80	EUR	59,579,520.00	0.75
SECTRA AB-B SHS Produits pharmaceutiques	217,201.00	251.00	SEK	5,035,323.82	0.06
SIEMENS AG-REG Valeurs industrielles diverses	1,294,579.00	239.15	EUR	309,598,567.85	3.91
SIEMENS ENERGY AG Machines et Véhicules	175,817.00	120.40	EUR	21,168,366.80	0.27
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN-A Banques et assurances	226,107.00	195.10	SEK	4,074,395.10	0.05
SKANSKA AB-B SHS Construction et matériaux de construction	895,545.00	252.30	SEK	20,868,754.36	0.26

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SOCIETE GENERALE SA Banques et assurances	3,747,022.00	68.72	EUR	257,495,351.84	3.25
SSAB AB-A SHARES Siderurgie Minerais et Métaux	463,025.00	70.48	SEK	3,014,131.52	0.04
STELLANTIS NV Machines et Véhicules	15,935,606.00	9.40	EUR	149,794,696.40	1.89
STMICROELECTRONICS NV Electrique - Electronique	600,000.00	22.48	EUR	13,485,000.00	0.17
SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B Construction et matériaux de construction	52,670.00	122.60	SEK	596,411.01	0.01
SWECO AB-B SHS Services divers	276,932.00	150.90	SEK	3,859,706.18	0.05
SYMRISE AG Produits Chimique	118,403.00	68.88	EUR	8,155,598.64	0.10
TALANX AG Assurances	534,675.00	113.80	EUR	60,846,015.00	0.77
TELIA CO AB Télécommunication	7,932,503.00	39.38	SEK	28,852,125.99	0.36
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA Distribution Energie	1,900,000.00	9.05	EUR	17,202,600.00	0.22
THYSSENKRUPP AG Siderurgie Minerais et Métaux	4,734,259.00	9.27	EUR	43,905,517.97	0.55
TOTALENERGIES SE Distribution Energie	694,638.00	55.59	EUR	38,614,926.42	0.49
TUI AG Services divers	4,785,042.00	8.98	EUR	42,988,817.33	0.54
UCB SA Produits pharmaceutiques	65,017.00	238.60	EUR	15,513,056.20	0.20
UMICORE Produits Chimique	1,101,617.00	17.90	EUR	19,718,944.30	0.25
UNITED INTERNET AG-REG SHARE Internet	1,052,976.00	27.68	EUR	29,146,375.68	0.37
VEOLIA ENVIRONNEMENT Distribution Energie	3,696,609.00	29.72	EUR	109,863,219.48	1.39
VOLKSWAGEN AG Machines et Véhicules	75,672.00	105.10	EUR	7,953,127.20	0.10
VOLVO AB-A SHS Machines et Véhicules	312,798.00	296.40	SEK	8,563,159.43	0.11
VONOVIA SE Immobilier et logement	571,904.00	24.54	EUR	14,034,524.16	0.18
VOPAK Distribution Energie	1,038,277.00	37.88	EUR	39,329,932.76	0.50

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
WARTSILA OYJ ABP Machines et Véhicules	366,030.00	30.40	EUR	11,127,312.00	0.14
WIENERBERGER AG Construction et matériaux de construction	56,704.00	30.62	EUR	1,736,276.48	0.02
WOLTERS KLUWER Services divers	562,288.00	88.34	EUR	49,672,521.92	0.63
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				453,137,354.89	5.72
OPCVM				453,137,354.89	5.72
BNP PARIBAS MOIS ISR PARTS IC 3 DECIMALE	15,153.882	25,049.00	EUR	379,589,643.26	4.79
BNPP EASY EUR OVERNIGHT	7,261,318	10.13	EUR	73,547,711.63	0.93
Instruments financiers à terme				-277,855,964.93	-3.51
Futures				337,807.05	-
S&P 500 E-MINI FUTURE 20/03/2026	1,745.00	6,892.50	USD	337,807.05	-
Appels de marge				-337,807.06	-
Equity swaps				-272,242,678.71	-3.44
EQS428	529,339,881.54	-	EUR	-945,209.94	-0.01
EQS429	529,339,881.54	-	EUR	-953,444.14	-0.01
EQS430	529,339,881.54	-	EUR	-926,535.99	-0.01
EQS431	355,781,606.34	-	EUR	-632,530.31	-0.01
EQS434	1,131,197,895.71	-	EUR	-2,140,946.65	-0.03
EQS442	785,175,071.90	-	EUR	-36,173,998.84	-0.46
EQS443	677,403,515.55	-	EUR	-39,799,375.42	-0.50
EQS445	1,104,288,127.33	-	EUR	-5,975,510.77	-0.08
EQS446	1,082,362,785.86	-	EUR	-5,880,083.36	-0.07
EQS447	414,670,875.67	-	EUR	3,396,673.60	0.04
EQS462	1,134,597,425.00	-	EUR	-72,746,627.29	-0.92
EQS463	1,706,027,031.01	-	EUR	13,974,497.16	0.18
EQS470	407,256,157.59	-	EUR	3,335,937.77	0.04
EQS471	323,936,032.28	-	EUR	-74,698,146.24	-0.94
EQS472	989,898,064.77	-	EUR	8,108,504.40	0.10
EQS473	704,526,156.00	-	EUR	-47,612,812.88	-0.60
EQS474	623,323,255.98	-	EUR	5,105,797.80	0.06
EQS475	677,830,868.44	-	EUR	-17,402,469.54	-0.22
EQS479	151,543,442.76	-	EUR	-276,398.07	-
Swaps de devises				-5,613,286.21	-0.07
CCS420	404,961,431.70	-	EUR	-331,777.29	-
CCS421	349,663,730.91	-	EUR	-5,488,770.08	-0.07

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CCS437	250,203,181.14	-	EUR	913,179.24	0.01
CCS477	162,322,934.92	-	EUR	-411,696.04	-0.01
CCS478	100,860,431.40	-	EUR	-294,222.04	-
Créances				340,174,699.08	4.29
Dettes				-15,002,082.81	-0.19
Autres comptes financiers				616,215,253.13	7.78
TOTAL ACTIF NET			EUR	7,922,275,431.53	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
S&P 500 E-MINI FUTURE 20/03/2026	1,745.00	337,807.05	-	512,044,467.62
Sous total		337,807.05	-	512,044,467.62
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
EQS428	529,339,881.54	-	-945,209.94	529,339,881.54
EQS429	529,339,881.54	-	-953,444.14	529,339,881.54
EQS430	529,339,881.54	-	-926,535.99	529,339,881.54
EQS431	355,781,606.34	-	-632,530.31	355,781,606.34
EQS434	1,131,197,895.71	-	-2,140,946.65	1,131,197,895.71
EQS442	785,175,071.90	-	-36,173,998.84	785,175,071.90
EQS443	677,403,515.55	-	-39,799,375.42	677,403,515.55
EQS445	1,104,288,127.33	-	-5,975,510.77	1,104,288,127.33
EQS446	1,082,362,785.86	-	-5,880,083.36	1,082,362,785.86
EQS447	414,670,875.67	3,396,673.60	-	414,670,875.67
EQS462	1,134,597,425.00	-	-72,746,627.29	1,134,597,425.00
EQS463	1,706,027,031.01	13,974,497.16	-	1,706,027,031.01
EQS470	407,256,157.59	3,335,937.77	-	407,256,157.59
EQS471	323,936,032.28	-	-74,698,146.24	323,936,032.28
EQS472	989,898,064.77	8,108,504.40	-	989,898,064.77
EQS473	704,526,156.00	-	-47,612,812.88	704,526,156.00
EQS474	623,323,255.98	5,105,797.80	-	623,323,255.98
EQS475	677,830,868.44	-	-17,402,469.54	677,830,868.44
EQS479	151,543,442.76	-	-276,398.07	151,543,442.76
Sous total		33,921,410.73	-306,164,089.44	13,857,837,956.81
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		34,259,217.78	-306,164,089.44	14,369,882,424.43

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
CCS420	EUR H	404,961,431.70	-	-331,777.29	404,961,431.70
CCS421	EUR H	349,663,730.91	-	-5,488,770.08	349,663,730.91
CCS437	EUR H	250,203,181.14	913,179.24	-	250,203,181.14
CCS477	EUR H	162,322,934.92	-	-411,696.04	162,322,934.92
CCS478	EUR H	100,860,431.40	-	-294,222.04	100,860,431.40
Sous total			913,179.24	-6,526,465.45	1,268,011,710.07
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			913,179.24	-6,526,465.45	1,268,011,710.07

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	7,258,743,527.06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-271,904,871.66
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-5,613,286.21
Autres actifs (+)	956,389,952.21
Autres passifs (-)	15,339,889.87
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	7,922,275,431.53

RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire 13 avril 2026

Résolutions votées

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte des récentes mises à jour des directives UCITS et AIFM, applicables à partir du 16 avril 2026, renforçant les exigences pour les sociétés de gestion en matière d'outils de gestion de la liquidité. Conformément à ces nouvelles exigences, il a donc été décidé d'intégrer le mécanisme de plafonnement des rachats (ou *gates*) en complément du mécanisme anti-dilution déjà en place, dans les règles de fonctionnement de la Société d'Investissement à Capital Variable BNP PARIBAS EASY FR, l'Assemblée générale extraordinaire approuve en conséquence le rapport du Conseil d'administration.

Résolution approuvée à la majorité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, en conséquence du vote de la première résolution, décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts.

- Ancienne rédaction : « Article 8 – Emissions, rachats des actions » :

Le conseil d'administration est seul habilité à créer, modifier ou liquider un compartiment de la SICAV sous réserve de respecter la réglementation en vigueur et notamment le respect de la procédure d'agrément pour chaque compartiment. De même, les modifications interviendront dans le respect des informations des actionnaires.

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

En application de l'article L 214-7-4 du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande dans les conditions définies dans le prospectus.

Le conseil d'administration de la SICAV pourra décider de conditions de souscription minimale, selon les modalités prévues dans le prospectus.

Lorsque l'actif net d'un compartiment est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué sur le compartiment concerné.

- Nouvelle rédaction : Article 8 – Emissions, rachats des actions

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires (et des porteurs) sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Une politique de droits ajustables acquis à la SICAV (« Anti-Dilution Levies ou ADL ») est mise en œuvre. Les conditions et modalités de mise en œuvre de ce mécanisme sont précisées pour chacun des compartiments dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF

En application du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le Conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande.

Le Conseil d'Administration peut fixer un seuil minimum de souscription, soit en montant, soit en nombre d'actions.

Lorsque l'actif net de la SICAV (ou le cas échéant d'un compartiment) est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué (sur le compartiment concerné le cas échéant).

La SICAV peut cesser d'émettre des actions en application du livre II du Code monétaire et financier, de manière provisoire ou définitive, partiellement ou totalement, dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum d'actions émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Le déclenchement de cet outil fera l'objet d'une information par tout moyen des actionnaires existants relative à son activation, ainsi qu'au seuil et à la situation objective ayant conduit à la décision de fermeture partielle ou totale. Dans le cas d'une fermeture partielle, cette information par tout moyen précisera explicitement les modalités selon lesquelles les actionnaires existants peuvent continuer de souscrire pendant la durée de cette fermeture partielle. Les actionnaires sont également informés par tout moyen de la décision de l'OPCVM ou de la société de gestion soit de mettre fin à la fermeture totale ou partielle des souscriptions (lors du passage sous le seuil de déclenchement), soit de ne pas y mettre fin (en cas de changement de seuil ou de modification de la situation objective ayant conduit à la mise en œuvre de cet outil). Une modification de la situation objective invoquée ou du seuil de déclenchement de l'outil doit toujours être effectuée dans l'intérêt des actionnaires. L'information par tous moyens précise les raisons exactes de ces modifications.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, la SICAV peut décider de mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des rachats (« gates »). Les conditions et modalités de déclenchement du dispositif de plafonnement des rachats sont précisées dans le prospectus.

Résolution approuvée à la majorité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du texte des statuts, ainsi modifiés décide de les approuver dans leur ensemble et en chacune de ses parties, ces nouveaux textes entreront en vigueur le 16 avril 2026 (« Date d'Entrée en Vigueur »).

Résolution approuvée à la majorité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, en vue de modifier la Date d'Entrée en Vigueur des statuts ainsi modifiés, s'il en était besoin.

Résolution approuvée à la majorité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de séance à l'effet de délivrer des copies ou extraits certifiés conformes du procès-verbal ainsi qu'aux sociétés « LVPRO » « Lextenso/Petites affiches » et/ou à tout porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, de dépôt et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, conformément aux textes légaux en vigueur.

Résolution approuvée à la majorité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Exercice 2025)

♦ ♦ ♦

PRESIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR

Madame Marie-Sophie PASTANT

DIRECTEUR GENERAL ET ADMINISTRATEUR

Madame Diane TERVER-AGAZZOTTI

ADMINISTRATEURS

Monsieur Grégory GUERRAND

Monsieur Xavier BRIANT

Madame Cécile DU MERLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet DELOITTE

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre de 2025 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Après avoir rappelé la vocation et les objectifs de votre société, évoqué l'environnement économique et financier ainsi que ses évolutions au cours de l'exercice, nous exposerons la politique de gestion suivie par votre société.

Nous commenterons enfin les résultats obtenus et les comptes annuels.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les projets de résolutions qui vous sont soumis.

Le Conseil d'administration

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'année a démarré par quelques hésitations sur fond de tensions sur les taux longs et de l'émergence d'un nouveau modèle chinois d'Intelligence artificielle (IA), qui a bousculé les grands acteurs américains du secteur. Ces variations paraissent anecdotiques au regard de la réaction des actions à la politique commerciale américaine. Le Président Trump a annoncé le 2 avril des droits de douane « réciproques » sur l'ensemble des marchandises importées aux Etats-Unis à des taux bien supérieurs aux hypothèses envisagées. Les actions mondiales ont alors plongé, perdant plus de 10 % entre fin mars et le 8 avril alors que la volatilité implicite atteignait ses plus hauts depuis la tempête financière déclenchée par le grand confinement de 2020. Le 9, l'annonce d'un délai de 90 jours pour l'application des droits de douane a mis fin à cette phase de nervosité extrême. Ensuite, face aux avancées des négociations (notamment une trêve commerciale avec la Chine), le soulagement a prévalu. Même si les rebondissements n'ont pas manqué et si la situation reste instable, les investisseurs ont choisi de privilégier les aspects positifs, à savoir le reflux des tensions commerciales. Après avoir perdu 1,7 % au 1er trimestre, les actions mondiales (indice MSCI AC World en dollars) ont terminé le 2e trimestre en hausse de 11 %.

La nervosité n'a toutefois pas disparu comme l'illustre la brutale chute des actions après la publication le 1er août du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis qui a conduit les investisseurs à s'inquiéter du risque de récession. Grâce aux bons résultats des entreprises et à d'autres indicateurs économiques plus solides, ces inquiétudes ont reflué malgré les doutes persistants sur l'emploi. Ce soulagement a permis aux actifs risqués de profiter du discours de Jerome Powell fin août à Jackson Hole qui a ouvert la voie à une baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) en septembre. Dans ce contexte porteur, les inquiétudes à la fin du 3e trimestre sur le risque de paralysie budgétaire aux Etats-Unis (shutdown) et les annonces de nouvelles hausses des droits de douane sur certaines catégories de produits n'ont pas empêché les actions mondiales de progresser de 7,3 % au 3e trimestre. Leur hausse de 3,0 % au 4e trimestre reflète imparfaitement la fébrilité des investisseurs en fin d'année qui a envoyé l'once d'or (+64,6 % en 2025) au-dessus de 4 500 dollars en décembre. Toutefois, chaque épisode de repli des actions a été suivi de leur remontée rapide à de nouveaux sommets lorsque les investisseurs ont trouvé des raisons de se rassurer, sur le front commercial comme sur d'autres sujets (difficultés de deux banques régionales américaines ; déceptions sur les résultats de certaines valeurs technologiques en novembre). Les valorisations de plusieurs valeurs technologiques ont suscité des interrogations mais la réalité économique des investissements liés à l'IA a semblé suffisamment solide pour éloigner les craintes d'une « bulle ».

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

L'indice MSCI AC World en dollars a progressé de 20,6 % en douze mois. Les marchés émergents ont progressé de 30,6 % (indice MSCI Emerging Markets en dollars), profitant de valorisations moins tendues qu'ailleurs, en particulier sur les valeurs technologiques des grands indices. Les actions chinoises affichent une hausse annuelle de 28,1 %. L'indice MSCI AC Asia ex Japan a progressé de +29,7 %, la bonne tenue de Singapour et Taiwan grâce aux semiconducteurs compensant la hausse beaucoup plus modeste des actions indiennes. L'indice S&P 500 a gagné 16,4 %, l'indice du Nasdaq composite 20,4 % et l'indice des « Magnificent 7 » 24,6 %. L'indice EuroStoxx 50 a terminé en hausse de 18,3 % et le MSCI EMU de 20,8 % avec d'importantes disparités entre les grands marchés (+56,5 % pour le MSCI Spain, +32,2 % en Italie, +17,9 % en Allemagne et +10,3 % en France). Les actions japonaises ont été soutenues par la perspective d'une relance budgétaire énergique après la nomination de la nouvelle première ministre en octobre. Le Nikkei 225 a gagné 26,2 % en douze mois. A l'issue de variations trimestrielles heurtées en lien avec le comportement des valeurs technologiques, le style Croissance (+21,6 % pour l'indice MSCI AC Growth) surperforme le style Value (+19,3 % pour l'indice MSCI AC Value) qui a profité de l'envolée des banques, en particulier en Europe. Les performances sont celles des indices en devises locales, dividendes non réinvestis.

POLITIQUE DE GESTION

Pour atteindre l'objectif de gestion d'offrir aux investisseurs l'exposition à l'indice STOXX Europe 600 Total return, le compartiment BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF mettra en oeuvre des techniques de réplication synthétiques de l'indice STOXX Europe 600 TR. Ces techniques permettent d'échanger la performance des actifs du compartiment, par utilisation d'instruments financiers à terme de gré à gré (swaps, ...) contre une indexation à l'indice de référence. L'actif du compartiment est essentiellement composé d'un panier d'actions européennes.

Au cours de cette année, l'indice STOXX Europe 600 TR (dividendes réinvestis) calculé en EUR a gagné 20.46%. Sur la même période, la performance de la valeur liquidative de la part EUR capitalisante affiche une hausse de 20.48%, la part distributive affiche la même performance. Cette performance passée, calculée du 30 décembre 2024 au 31 décembre 2025 ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM. Un dividende de 0.12 EUR par part a été distribué cette année.

	30/12/2024 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	31/12/2025 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	Variation (%)
STOXX Europe 600 (Net Return) EUR / SXXR Index*	1,230.05	1,481.66	20.46%
BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF Distrib. : FR0011550672	14.3832	17.195	20.48%**
BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF Capi. : FR0011550193	15.8713	19.1215	20.48%*

* indice incluant les dividendes

** performance incluant le ré-investissement du dividende unitaire de 0.12EUR ex-date 02/05/2025

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Changements intervenus au cours de l'exercice

Date de la modification	Description de la modification
14/04/2025	Pour tous les compartiments - Changement de commissaire aux comptes - Alignement des frais de gestion et des frais administratifs externes sur les frais réels - Ajout de la possibilité d'octroyer des remises et des rétrocessions - Précision de la possibilité pour la SICAV d'émettre des actions au nominatif administré Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF Précision : si le Compartiment investit essentiellement dans les actions composant son indicateur de référence, il ne détient aucun titre de sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées
28/08/2025	Changement de SRI
01/10/2025	Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY STOXX EUROPE 600 UCITS ETF - Création de la catégorie d'actions USD-C (tous souscripteurs) Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF - Alignement des frais administratifs externes sur les frais réels Pour tous les compartiments - Changements éditoriaux

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Esma

Informations sur les techniques de gestion efficace de portefeuille (TGEP)

Exposition obtenue au travers des TGEP	
Type d'opération	Montant en Dev ptf
Prise en pension de titres *	
Mise en pension de titres	
Prêt de titres	
Emprunt de titres	

* Les titres reçus en garantie ne sont pas réutilisés

Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues afin de réduire le risque de contrepartie		
Nom de la contrepartie	Type de garantie reçue	Valorisation en Dev ptf

Revenus découlant des TGEP perçus durant l'exercice ainsi que les coûts et frais opérationnels directs et indirects		
Type d'opération	Revenus de l'exercice en Dev ptf	Coûts et/ou frais opérationnels en Dev ptf

Informations sur les instruments financiers dérivés (IFD)

Exposition sous-jacente atteinte au travers des IFD		
Type d'opération	Contrepartie	Montant en Dev ptf
SWAP	BOA SECURITIES EUROPE	410 960 791,80
SWAP	BNP PARIBAS	1 249 666 057,63
SWAP	BARCLAYS BANK PLC	269 812 756,82

Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues		
Nom de la contrepartie	Type de garantie financière	Valorisation en Dev ptf
BOA SECURITIES EUROPE	Collatéral espèces	45 500 000,00
BNP PARIBAS (OTC BILAT)	Collatéral espèces	14 390 000,00
BARCLAYS BANK PLC (OTC BILAT)	Collatéral espèces	12 700 000,00

* * *

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

PEA

Le fonds respecte le ratio de 75% de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA. A la demande, ce ratio peut être communiqué par la société de gestion.

* * *

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Informations générales		
Nom du fonds	BNP PARIBAS EASY STOXX EUROPE 600 UCITS ETF	Tout actif donné par ce fonds à une autre partie est considéré comme engagé et repris dans cette partie.
Devise du fonds	EUR	Tous les montants ci-dessous sont exprimés en devises du portefeuille.
Type de transaction	Total Return Swaps	
Règlement et compensation	Bilatéral	Le dénouement des SFT et TRS est toujours bilatéral.
Date VL	31/12/2025	
Informations sur la transaction		
Montant des actifs engagés en valeur absolue		1 930 439 606,25
Montant des actifs engagés en prop. des actifs sous gestion		177,95 %
Titres prêtés en prop. des actifs prêtables	No securities lending over the period	0,00%
Matières premières prêtées en prop. des actifs prêtables	No commodities lending over the period	0,00%
Transaction - ventilation de l'information		Informations additionnelles
		Value
Contrepartie		
BNP Paribas	France	1 249 666 057,63
BOA SECURITIES EUROPE	France	410 960 791,80
BARCLAYS BANK PLC	United Kingdom	269 812 756,82
Maturité		
Trois mois à un an		1 930 439 606,25
Garanties reçues - ventilation de l'information		Informations additionnelles
		Value
Garanties reçues -Informations sur la conservation		Nom
		Valeur absolue
Dépositaire		0,00
Garanties octoyées -ventilation de l'information		Informations additionnelles
		Value
Contrepartie		
BOA SECURITIES EUROPE		45 500 000,00
BNP Paribas		14 390 000,00
BARCLAYS BANK PLC (OTC)		12 700 000,00
devise (valorisée en devise de référence)		
EUR		72 590 000,00
Emetteur		
Liquidités		72 590 000,00
instrument type		
Liquidités		72 590 000,00
Maturité		
Moins d' un jour		72 590 000,00
rating		
Liquidités	-	72 590 000,00
Total		72 590 000,00
Remarque: les garanties qui ont été échangées sur la période couvrent l'entièreté de l'activité de dérivés OTC du fonds et non les seuls TRS		
Garanties octroyées - informations sur la conservation		Valeur absolue des garanties octroyées
		Informations additionnelles
Comptes séparés		0,00
Comptes groupés		72 590 000,00
Autres comptes		Cash collateral included
		0,00
Performance économique de ce type d'opération		Valeur absolue
		En pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération
Gestionnaire		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Organisme de placement collectif		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Tiers		
Revenus	0,00	0,00%
Coûts	0,00	0,00%
Il n'y a pas d'accord sur la répartition des frais liés aux TRS. 100% de ces coûts et revenus sont repris dans le compte de résultat du fonds sous les intitulés "Autres produits financiers" et "Autres charges financières".		
Garanties octroyées - informations sur la conservation		Valeur absolue des garanties octroyées
		Informations additionnelles
Amount of reused securities collateral		0,00

* * *

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Action EUR C/D	31/12/2021		31/12/2022		31/12/2023		31/12/2024		31/12/2025	
	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)
Distribution unitaire par action	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,10	0,00	0,12	0,00	4,76
- dont part éligible à la réfaction de 40%										
- dont part non éligible à la réfaction de 40%	0,00	0,11	0,00	0,11	0,00	0,10	0,00	0,12	0,00	4,76

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans le compartiment)

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
SE0000242455	SWEDBANK AB - A SHARES	Achat	90 206 577,56
IT0000066123	BPER BANCA SPA	Achat	76 306 230,00
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	Achat	74 572 212,04
SE0000667891	SANDVIK AB	Achat	67 207 777,82
DE0007164600	SAP SE	Achat	66 975 750,00

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
NL0011821202	ING GROEP NV	Vente	74 572 145,03
SE0000667891	SANDVIK AB	Vente	70 212 828,56
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Vente	66 975 832,00
DE000A1EWWV	ADIDAS AG	Vente	59 994 169,70
NL0000235190	AIRBUS SE	Vente	56 876 475,10

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

I - Démarche de BNP Paribas Asset Management

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiquée sur notre site web : [En tant qu'investisseur - BNPP AM Global FR site \(bnpparibas-am.com\)](https://www.bnpparibas-am.com/en-tant-quinvestisseur-bnpp-am-global-fr)

II - Stratégie d'investissement de la Sicav

Dans le cadre de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la Sicav ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ni n'a pour objectif l'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les investissements de la Sicav ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

* * *

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2024, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)⁴.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V) :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ⁵	1 291	169 821	54 857

⁴ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

⁵ Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 6 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 986k EUR et 289k EUR;
- 269 collaborateurs de la succursale belge, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 26 859k EUR et 4 652k EUR;
- 25 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 5 859k EUR et 2 052k EUR.
- 53 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 6 822k EUR et 1 883k EUR.
- 66 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 10 947k EUR et 3 009k EUR.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « *Collaborateurs Régulés* »⁶ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V) :

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	192	46 011
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	171	40 163

Autres informations :

➤ Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :

	Nombre de fonds (31.12.2024)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2024
OPCVM	187	98
Fonds d'Investissement Alternatifs	304	58

- En 2024, 3,69k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2024.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2023, a été réalisé entre Avril et Mai 2024. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clés : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

⁶ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.

* * *

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Déclaration du choix des modalités d'exercice (Article L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation et aux statuts de la SICAV (Article 20) la direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du Conseil d'administration portant le titre de Directeur Général.

Déclaration des conventions réglementées (Articles L. 225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention répondant à la définition suivante n'a été conclue:

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Déclaration – Tableau des délégations (Articles L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au 31 décembre 2025 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Liste des mandats détenus par les membres du Conseil d'administration de la SICAV BNP PARIBAS EASY FR

Madame Diane TERVER AGAZZOTTI :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Directeur Général
BNP PARIBAS FLEXI 2	SICAV de droit luxembourgeois	Administrateur
BNP Paribas Easy	ICAV de droit Irlandais	Administrateur

Madame Marie-Sophie PASTANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Société anonyme de droit luxembourgeois	Administrateur

Madame Cécile DU MERLE :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS FUNDS	Luxembourgeoise (SICAV)	Administrateur
BNP PARIBAS SELECT	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Grégory GUERRAND :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Xavier BRIANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	945,681,613.87	736,263,901.14
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	945,681,613.87	736,263,901.14
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	73,558,112.94	24,465.46
OPCVM	73,558,112.94	24,465.46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	5,239,393.97	10,407,797.35
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1,024,479,120.78	746,696,163.95
Créances et comptes d'ajustement actifs	77,118,466.15	10,397,894.00
Comptes financiers	49,656,331.48	25,863,157.28
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	126,774,797.63	36,261,051.28
TOTAL ACTIF I+II	1,151,253,918.41	782,957,215.23

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	828,074,972.20	651,145,707.33
Report à nouveau sur revenu net	31,603,877.89	17,333,477.49
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	45,857,384.39	31,222,296.75
Résultat net de l'exercice	179,291,410.85	61,528,769.75
Capitaux propres I :	1,084,827,645.33	761,230,251.32
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1,084,827,645.33	761,230,251.32
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	63,975,473.12	16,366,386.51
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	63,975,473.12	16,366,386.51
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2,450,799.96	5,360,577.40
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	2,450,799.96	5,360,577.40
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	1,151,253,918.41	782,957,215.23

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	53,292,323.50	22,294,649.59
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	19,375,318.96	24,193,798.19
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2,634,690.55	3,133,995.89
Sous-total Produits sur opérations financières	75,302,333.01	49,622,443.67
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-4,592,394.75
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-667,072.70	-869,414.33
Sous-total charges sur opérations financières	-667,072.70	-5,461,809.08
Total Revenus financiers nets (A)	74,635,260.31	44,160,634.59
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-1,966,462.46	-1,558,316.11
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-992.10	-26.11
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-1,967,454.56	-1,558,342.22
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	72,667,805.75	42,602,292.37

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-6,747,031.63	-3,682,431.38
Sous-total Revenus nets I = C + D	65,920,774.12	38,919,860.99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	87,829,220.93	39,462,713.23
Frais de transactions externes et frais de cession	-242,396.89	-107,612.93
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	87,586,824.04	39,355,100.30
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-6,843,775.38	-7,694,622.42
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	80,743,048.66	31,660,477.88
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	25,902,000.23	-14,240,718.64
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	25,902,000.23	-14,240,718.64
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	6,725,587.84	5,189,149.52
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	32,627,588.07	-9,051,569.12
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	179,291,410.85	61,528,769.75

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le compartiment BNP PARIBAS EASY STOXX EUROPE 600 UCITS ETF (ci-après le « Compartiment ») a pour objectif de répliquer la performance de l'indice STOXX® EUROPE 600 Net Return, quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais de gestion et de fonctionnement.

Le Compartiment étant indiciel, il a pour objectif de maintenir l'écart de suivi en valeur absolue entre l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%. Si cet écart de suivi dépasse 1%, il ne devra en tout état de cause pas dépasser 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions C	14.1077	12.6384	14.6691	15.9581	19.1215
Actif net (en k EUR)	572,975.18	654,510.85	700,253.45	610,689.18	859,045.72
Nombre de titres					
Actions C	40,614,217	51,787,600	47,736,647	38,268,310	44,925,713

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions C	0.42	-0.20	0.70	0.66	1.42
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions C	0.33	0.46	0.47	0.81	1.16

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	13.1036	11.6297	13.3938	14.4619	17.1950
Actif net (en k EUR)	85,174.42	70,970.22	100,457.39	150,541.07	225,781.92
Nombre de titres					
Actions D	6,500,095.000	6,102,507.000	7,500,277.000	10,409,525.000	13,130,658.000

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	0.11	0.10	0.11	0.12	0.51
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

DENOMINATION	VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE	CODES ISIN	AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	DEVISE DE LIBELLE	SOUSCRIPTEURS CONCERNES	MONTANT MINIMUM DES SOUSCRIPTIONS ET RACHATS (MARCHÉ PRIMAIRE)	MONTANT MINIMUM DES ACHATS/VENTES (MARCHÉ SECONDAIRE)	PLACE DE COTATION (MARCHÉ SECONDAIRE)
EUR C	36.3757 EUR (Divisée par 5 le 8 juin 2018)	FR0011550193	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE
EUR C/D	100.0000 EUR (Divisée par 14 le 8 juin 2018)	FR0011550672	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE
USD C	100.0000 USD	FR0014012T96	Capitalisation	USD	Tous souscripteurs	2 millions EUR à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA

Le tableau ci-dessus extrait du prospectus indique les Action USD C non encore démarrées.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance, qui rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées au Compartiment.

Les intermédiaires sont désignés par la société de gestion au terme d'une procédure de mise en concurrence des contreparties ou brokers, avec lesquels elle initie, pour le compte du Compartiment, les opérations de marché lui permettant de réaliser son objectif de gestion.

FRAIS FACTURÉS AU COMPARTIMENT	ASSIETTE	TAUX / BARÈME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE TTC	Actif net	0,06% par an maximum
FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION TTC	Actif net	0,12% par an maximum
FRAIS INDIRECTS MAXIMUM	Actif net	Néant
COMMISSIONS DE MOUVEMENT	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	Actif net	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « EUR C/D »

Affectation des plus-values nettes réalisées

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « EUR C/D »

Changements affectant le compartiment

Néant

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	761,230,251.32	800,710,831.87
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	617,693,836.85	89,869,492.10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-478,633,957.50	-196,049,816.59
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	72,667,805.75	42,602,292.37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	87,586,824.04	39,355,100.30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	25,902,000.23	-14,240,718.64
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-1,619,115.36	-1,016,930.09
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	1,084,827,645.33	761,230,251.32

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	30,038,144
Nombre de titres rachetés	23,380,741
Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	6,723,921.000
Nombre de titres rachetés	4,002,788.000
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	163,056.04
Commissions de rachat acquises à l'OPC	121,411.26
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN de l'action	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0011550193	EUR C	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	859,045,724.75	44,925,713	19.1215
FR0011550672	EUR C/D	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	225,781,920.58	13,130,658.000	17.1950

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		DE	FR	IT	NL	BE
Actif						
Actions et valeurs assimilées	945,681.61	318,003.90	317,572.31	208,778.67	76,085.80	12,621.99
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	29,512.00					
Options	-					
Swaps	1,930,439.61					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	2,905,633.22					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	49,656.33	-	-	-	49,656.33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	49,656.33

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	49,656.33	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	49,656.33	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	SEK	USD
Actif		
Dépôts	-	-
Actions et valeurs assimilées	11,602.93	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Autres actifs: Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	-	-
Comptes financiers	10.98	0.04
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes	-	-
Comptes financiers	-	-
Emprunts	-	-
Hors-bilan		
Devises à recevoir	-	-
Devises à livrer	-	-
Futures	-	-
Options	-	-
Swaps	-	-
Autres opérations	-	-
TOTAL	11,613.91	0.04

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	5,239.39	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	72,590.00	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		63,975.47
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	2,009,058.40
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	72,590,000.00
Autres débiteurs divers	2,063,130.30
Coupons à recevoir	456,277.45
TOTAL DES CREANCES	77,118,466.15
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	387,663.62
Autres créditeurs divers	2,063,136.34
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	2,450,799.96

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,603,116.33	0.18
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	364,338.23	0.18
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)

	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Immobilisations	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	40,125,484.56
Titres de taux	-
OPC	73,558,112.94
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	1,249,666,057.63
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	52,161,121.14	31,198,892.80
Sommes distribuables au titre du revenu net	52,161,121.14	31,198,892.80
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	52,161,121.14	31,198,892.80
Total	52,161,121.14	31,198,892.80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	64,024,875.96	25,279,506.10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	64,024,875.96	25,279,506.10
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	64,024,875.96	25,279,506.10
Total	64,024,875.96	25,279,506.10
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	31,603,877.89	17,333,477.49
Revenus nets	13,759,652.98	7,720,968.19
Sommes distribuables au titre du revenu net	45,363,530.87	25,054,445.68
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	45,363,530.87	25,054,445.68
Capitalisation	-	-
Total	45,363,530.87	25,054,445.68
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	45,857,384.39	31,222,296.75
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	16,718,172.70	6,380,971.78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	62,575,557.09	37,603,268.53
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	6,696,635.58	1,249,143.00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	55,878,921.51	36,354,125.53
Capitalisation	-	-
Total	62,575,557.09	37,603,268.53
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	13,130,658.000	10,409,525.000
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	0.51	0.12

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				945,681,613.87	87.17
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				945,681,613.87	87.17
ACKERMANS & VAN HAAREN	2,342.00	232.00	EUR	543,344.00	0.05
Construction et matériaux de construction					
ADIDAS AG	60,645.00	169.05	EUR	10,252,037.22	0.95
Textiles et habillement					
ALFA LAVAL AB	269,755.00	465.70	SEK	11,602,928.19	1.07
Valeurs industrielles diverses					
ALLIANZ SE-REG	49,604.00	390.50	EUR	19,370,362.00	1.79
Assurances					
ASM INTERNATIONAL NV	20,629.00	517.60	EUR	10,677,570.40	0.98
Electrique - Electronique					
ASML HOLDING NV	34,771.00	921.40	EUR	32,037,999.40	2.95
Electrique - Electronique					
AXA SA	852,252.00	40.96	EUR	34,908,241.92	3.22
Assurances					
BANCA MEDIOLANUM SPA	37,802.00	19.47	EUR	736,004.94	0.07
Banques et assurances					
BANCO BPM SPA	226,673.00	13.02	EUR	2,951,282.46	0.27
Banques et assurances					
BNP PARIBAS	496,664.00	80.79	EUR	40,125,484.56	3.70
Banques et assurances					
BOUYGUES SA	135,000.00	44.35	EUR	5,987,250.00	0.55
Construction et matériaux de construction					
BPER BANCA SPA	4,351,464.00	11.60	EUR	50,476,982.40	4.65
Banques et assurances					
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	2,000.00	86.96	EUR	173,920.00	0.02
Construction et matériaux de construction					
DANONE	75,000.00	76.78	EUR	5,758,500.00	0.53
Biens de consommation					
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	498,461.00	33.11	EUR	16,504,043.71	1.52
Banques et assurances					
ENEL SPA	249,985.00	8.88	EUR	2,219,116.85	0.20
Distribution Energie					
ENGIE	1,000,000.00	22.41	EUR	22,410,000.00	2.07
Distribution Energie					
ENGIE SA	1,117,828.00	22.41	EUR	25,050,525.48	2.31
Services divers					
ENI SPA	3,300,000.00	16.14	EUR	53,262,000.00	4.91
Distribution Energie					
EUROAPI SASU	1.00	2.27	EUR	2.27	-
Produits pharmaceutiques					

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EURONEXT NV - W/I Autres organismes de credit	100,944.00	128.00	EUR	12,920,832.00	1.19
FERRARI NV Machines et Véhicules	68,295.00	318.70	EUR	21,765,616.50	2.01
FINECOBANK SPA Banques et assurances	103,790.00	22.20	EUR	2,304,138.00	0.21
GEA GROUP AG Machines et Véhicules	8,297.00	57.80	EUR	479,566.60	0.04
GENERALI Assurances	190,507.00	35.75	EUR	6,810,625.25	0.63
HENKEL AG & CO KGAA VOR-PREF Distribution - Commerce	144,818.00	69.58	EUR	10,076,436.44	0.93
INTESA SANPAOLO Banques et assurances	1,833,333.00	5.92	EUR	10,855,164.69	1.00
IVECO GROUP NV Machines et Véhicules	29,689.00	18.77	EUR	557,410.98	0.05
JERONIMO MARTINS Biens de consommation	50,149.00	20.26	EUR	1,016,018.74	0.09
KONINKLIJKE PHILIPS NV Produits pharmaceutiques	600,000.00	23.24	EUR	13,944,000.00	1.29
MERCK KGAA Produits pharmaceutiques	269,761.00	122.60	EUR	33,072,698.60	3.05
MICHELIN (CGDE) Machines et Véhicules	695,029.00	28.31	EUR	19,676,270.99	1.81
ORANGE Télécommunication	2,491,030.00	14.20	EUR	35,372,626.00	3.26
POSTE ITALIANE SPA Transports et matériel de transport	1,780,768.00	21.48	EUR	38,250,896.64	3.53
RENAULT SA Machines et Véhicules	100,000.00	35.42	EUR	3,542,000.00	0.33
SANOFI Produits pharmaceutiques	259,627.00	82.72	EUR	21,476,345.44	1.98
SAP SE Ordinateurs logiciels	402,515.00	208.35	EUR	83,864,000.25	7.73
SIEMENS AG-REG Valeurs industrielles diverses	118,090.00	239.15	EUR	28,241,223.50	2.60
SIEMENS ENERGY AG Machines et Véhicules	804,794.00	120.40	EUR	96,897,197.60	8.93
SIEMENS HEALTHINEERS AG Produits pharmaceutiques	428,458.00	44.92	EUR	19,246,333.36	1.77
SNAM SPA Distribution Energie	366,599.00	5.66	EUR	2,073,483.94	0.19

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SOCIETE GENERALE SA	910,566.00	68.72	EUR	62,574,095.52	5.77
Banques et assurances					
STELLANTIS NV	692,064.00	9.40	EUR	6,505,401.60	0.60
Machines et Véhicules					
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	251,724.00	9.05	EUR	2,279,109.10	0.21
Distribution Energie					
TOTALENERGIES SE	536,797.00	55.59	EUR	29,840,545.23	2.75
Distribution Energie					
UCB SA	50,623.00	238.60	EUR	12,078,647.80	1.11
Produits pharmaceutiques					
UNICREDIT SPA	200,745.00	70.92	EUR	14,236,835.40	1.31
Banques et assurances					
VEOLIA ENVIRONNEMENT	179,250.00	29.72	EUR	5,327,310.00	0.49
Distribution Energie					
VINCI SA	44,558.00	120.05	EUR	5,349,187.90	0.49
Construction et matériaux de construction					
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				73,558,112.94	6.78
OPCVM				73,558,112.94	6.78
BNP PARIBAS MOIS ISR PARTS IC 3 DECIMALE	1,000	25,049.00	EUR	25,049,003.50	2.31
BNPP EASY EUR OVERNIGHT	4,789,273	10.13	EUR	48,509,109.44	4.47
Instruments financiers à terme				-58,736,079.15	-5.41
Futures				495,022.00	0.05
STOXX 600(SXXP) 20/03/2026	992.00	595.00	EUR	495,022.00	0.05
Appels de marge				-495,022.01	-0.05
Equity swaps				-58,736,079.14	-5.41
EQS121	300,000,003.00	-	EUR	-18,189,866.01	-1.68
EQS125	199,999,998.01	-	EUR	-286,900.54	-0.03
EQS127	110,960,788.80	-	EUR	-30,573,372.49	-2.82
EQS128	269,812,756.82	-	EUR	-14,925,334.07	-1.38
EQS130	1,049,666,059.62	-	EUR	5,239,393.97	0.48
Créances				77,118,466.15	7.11
Dettes				-2,450,799.96	-0.23
Autres comptes financiers				49,656,331.48	4.58
TOTAL ACTIF NET			EUR	1,084,827,645.33	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
STOXX 600(SXXP) 20/03/2026	992.00	495,022.00	-	29,512,000.00
Sous total		495,022.00	-	29,512,000.00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
EQS121	300,000,003.00	-	-18,189,866.01	300,000,003.00
EQS125	199,999,998.01	-	-286,900.54	199,999,998.01
EQS127	110,960,788.80	-	-30,573,372.49	110,960,788.80
EQS128	269,812,756.82	-	-14,925,334.07	269,812,756.82
EQS130	1,049,666,059.62	5,239,393.97	-	1,049,666,059.62
Sous total		5,239,393.97	-63,975,473.11	1,930,439,606.25
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		5,734,415.97	-63,975,473.11	1,959,951,606.25

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change					
Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	1,019,239,726.81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-58,241,057.14
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	126,774,797.63
Autres passifs (-)	2,945,821.97
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	1,084,827,645.33

RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire 13 avril 2026

Résolutions votées

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte des récentes mises à jour des directives UCITS et AIFM, applicables à partir du 16 avril 2026, renforçant les exigences pour les sociétés de gestion en matière d'outils de gestion de la liquidité. Conformément à ces nouvelles exigences, il a donc été décidé d'intégrer le mécanisme de plafonnement des rachats (ou *gates*) en complément du mécanisme anti-dilution déjà en place, dans les règles de fonctionnement de la Société d'Investissement à Capital Variable BNP PARIBAS EASY FR, l'Assemblée générale extraordinaire approuve en conséquence le rapport du Conseil d'administration.

Résolution approuvée à la majorité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, en conséquence du vote de la première résolution, décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts.

- Ancienne rédaction : « Article 8 – Emissions, rachats des actions » :

Le conseil d'administration est seul habilité à créer, modifier ou liquider un compartiment de la SICAV sous réserve de respecter la réglementation en vigueur et notamment le respect de la procédure d'agrément pour chaque compartiment. De même, les modifications interviendront dans le respect des informations des actionnaires.

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

En application de l'article L 214-7-4 du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande dans les conditions définies dans le prospectus.

Le conseil d'administration de la SICAV pourra décider de conditions de souscription minimale, selon les modalités prévues dans le prospectus.

Lorsque l'actif net d'un compartiment est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué sur le compartiment concerné.

- Nouvelle rédaction : Article 8 – Emissions, rachats des actions

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires (et des porteurs) sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Une politique de droits ajustables acquis à la SICAV (« Anti-Dilution Levies ou ADL ») est mise en œuvre. Les conditions et modalités de mise en œuvre de ce mécanisme sont précisées pour chacun des compartiments dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

BNP Paribas Easy Stoxx Europe 600 UCITS ETF

En application du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le Conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande.

Le Conseil d'Administration peut fixer un seuil minimum de souscription, soit en montant, soit en nombre d'actions.

Lorsque l'actif net de la SICAV (ou le cas échéant d'un compartiment) est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué (sur le compartiment concerné le cas échéant).

La SICAV peut cesser d'émettre des actions en application du livre II du Code monétaire et financier, de manière provisoire ou définitive, partiellement ou totalement, dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum d'actions émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Le déclenchement de cet outil fera l'objet d'une information par tout moyen des actionnaires existants relative à son activation, ainsi qu'au seuil et à la situation objective ayant conduit à la décision de fermeture partielle ou totale. Dans le cas d'une fermeture partielle, cette information par tout moyen précisera explicitement les modalités selon lesquelles les actionnaires existants peuvent continuer de souscrire pendant la durée de cette fermeture partielle. Les actionnaires sont également informés par tout moyen de la décision de l'OPCVM ou de la société de gestion soit de mettre fin à la fermeture totale ou partielle des souscriptions (lors du passage sous le seuil de déclenchement), soit de ne pas y mettre fin (en cas de changement de seuil ou de modification de la situation objective ayant conduit à la mise en œuvre de cet outil). Une modification de la situation objective invoquée ou du seuil de déclenchement de l'outil doit toujours être effectuée dans l'intérêt des actionnaires. L'information par tous moyens précise les raisons exactes de ces modifications.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, la SICAV peut décider de mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des rachats (« gates »). Les conditions et modalités de déclenchement du dispositif de plafonnement des rachats sont précisées dans le prospectus.

Résolution approuvée à la majorité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du texte des statuts, ainsi modifiés décide de les approuver dans leur ensemble et en chacune de ses parties, ces nouveaux textes entreront en vigueur le 16 avril 2026 (« Date d'Entrée en Vigueur »).

Résolution approuvée à la majorité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, en vue de modifier la Date d'Entrée en Vigueur des statuts ainsi modifiés, s'il en était besoin.

Résolution approuvée à la majorité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de séance à l'effet de délivrer des copies ou extraits certifiés conformes du procès-verbal ainsi qu'aux sociétés « LVPRO » « Lextenso/Petites affiches » et/ou à tout porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, de dépôt et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, conformément aux textes légaux en vigueur.

Résolution approuvée à la majorité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Exercice 2025)

♦ ♦ ♦

PRESIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR

Madame Marie-Sophie PASTANT

DIRECTEUR GENERAL ET ADMINISTRATEUR

Madame Diane TERVER-AGAZZOTTI

ADMINISTRATEURS

Monsieur Grégory GUERRAND

Monsieur Xavier BRIANT

Madame Cécile DU MERLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet DELOITTE

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre de 2025 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Après avoir rappelé la vocation et les objectifs de votre société, évoqué l'environnement économique et financier ainsi que ses évolutions au cours de l'exercice, nous exposerons la politique de gestion suivie par votre société.

Nous commenterons enfin les résultats obtenus et les comptes annuels.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les projets de résolutions qui vous sont soumis.

Le Conseil d'administration

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'année a débuté dans un climat d'incertitude, marqué par la hausse des taux longs et l'arrivée d'un nouveau modèle d'intelligence artificielle en Chine, qui a surpris les géants américains du secteur. Ces éléments ont finalement pesé moins lourd que l'impact de la politique commerciale américaine. Le 2 avril, le président Trump a annoncé l'instauration de droits de douane « réciproques » sur toutes les importations américaines, à des niveaux bien supérieurs aux attentes. Les marchés actions ont alors chuté de plus de 10 % entre fin mars et le 8 avril, dans un contexte de forte volatilité, comparable aux tensions financières du Grand Confinement de 2020.

L'annonce d'un délai de 90 jours avant l'application des tarifs, le 9 avril, a mis fin à cette phase de stress. Grâce aux avancées dans les négociations – notamment une trêve commerciale avec la Chine – les marchés ont ensuite rebondi. Malgré des épisodes de volatilité, les investisseurs ont retenu les signaux positifs, en particulier l'apaisement des tensions commerciales. Après une baisse de 1,7 % au premier trimestre, les actions mondiales (MSCI AC World en dollars) ont terminé le deuxième trimestre en hausse de 11 %.

La volatilité ne s'est toutefois pas dissipée : la publication du rapport sur l'emploi américain le 1^{er} août a ravivé les craintes de récession, entraînant une nouvelle chute des actions. Ces inquiétudes se sont ensuite atténuées grâce à des résultats d'entreprises solides et d'autres données économiques favorables. Le marché a bénéficié du discours de Jerome Powell à Jackson Hole fin août, évoquant une possible baisse des taux de la Fed en septembre.

Malgré des inquiétudes liées au risque de « shutdown » budgétaire aux États-Unis au troisième trimestre et l'annonce de nouveaux tarifs douaniers, les actions mondiales ont progressé de 7,3 % au T3, puis encore de 3,0 % au T4, malgré un climat de fin d'année instable qui a poussé l'or au dessus de 4 500 dollars (+64,6 % en 2025). Chaque correction a été suivie d'un rapide rebond, porté par des éléments rassurants, tant sur le plan commercial que sectoriel (notamment après les difficultés de certaines banques régionales américaines).

Les valorisations de titres technologiques ont suscité des interrogations, mais la solidité des investissements liés à l'IA a éloigné les risques de bulle. Sur douze mois, le MSCI AC World en dollars a gagné 20,6 %. Les marchés émergents (+30,6 %) ont bénéficié de valorisations plus attractives, notamment sur les valeurs technologiques. La Chine progresse de 28,1 %, l'Asie hors Japon de 29,7 %, portée par Singapour et Taïwan (semiconducteurs).

Aux États Unis, le S&P 500 progresse de 16,4 %, le Nasdaq de 20,4 %, et les « Magnificent 7 » de 24,6 %. En Europe, l'Euro Stoxx 50 gagne 18,3 % et le MSCI EMU 20,8 %, avec de fortes disparités (Espagne +56,5 %, Italie +32,2 %, Allemagne +17,9 %, France +10,3 %).

Au Japon, les actions ont été soutenues par les perspectives de relance budgétaire après la nomination de la nouvelle Première ministre en octobre, le Nikkei 225 progressant de 26,2 % sur un an. Le style Croissance (+21,6 %) surperforme légèrement la Value (+19,3 %), cette dernière aidée par la hausse des banques européennes.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

PERSPECTIVES

En 2025, la croissance mondiale a surpris à la hausse, malgré les craintes initiales liées aux droits de douane annoncés lors du Liberation Day. Les institutions internationales et les prévisionnistes privés ont relevé leurs projections, anticipant également une croissance robuste en 2026. L'impact des droits de douane a été moins fort qu'attendu, tandis que l'investissement technologique a été bien plus vigoureux, un mouvement qui devrait se poursuivre.

Les marchés actions ont fini l'année sur une note positive, malgré des fluctuations en novembre. La crainte d'une bulle autour de l'IA devrait toutefois rester un facteur de volatilité en 2026.

Les banques centrales des grandes économies développées (hors Japon, où un cycle de hausse des taux a été engagé) estiment que leur politique monétaire est désormais proche d'un niveau neutre. La Fed pourrait encore baisser ses taux, mais avec des anticipations plus prudentes et une possible pause au premier trimestre. Les investisseurs semblent confiants dans la solidité des fondamentaux macroéconomiques et microéconomiques pour 2026.

Après plusieurs ajustements tactiques fin 2025, nous abordons 2026 avec une surpondération renforcée des actions, surtout émergentes où les valorisations restent attractives. Ce positionnement permet de maintenir une exposition au thème de l'IA, même après la réduction de la position sur le Nasdaq 100, tout en diversifiant géographiquement et sectoriellement.

Sur la partie obligataire, nous privilégions une approche flexible plutôt que des paris directionnels trop marqués. La diversification demeure essentielle, de même que la recherche de rendements additionnels sur la dette émergente et certains segments du crédit. En 2026, la performance obligataire devrait principalement provenir du portage.

POLITIQUE DE GESTION

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF, fonds éligible au PEA, est investi essentiellement dans des actions de l'indice Euro Stoxx 50 en respectant la répartition mise en oeuvre par ce dernier dans le choix des titres.

La gestion du portefeuille de BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF consiste à respecter à tout moment pour la partie investie en actions les pondérations respectives des valeurs composant l'indice en achetant ou en vendant

Du 31 décembre 2021 à fin décembre 2022, l'indice Euro Stoxx 50 Net Total Return a performé de 21.13%. Sur la même période, la performance de la valeur liquidative ressort à +21.55%. Cette performance passée, calculée du 29/12/2024 au 31/12/2025 ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

L'écart de performance entre le fonds et son indice de référence est expliqué notamment par la domiciliation du fonds en France (le fonds perçoit ainsi 100% des dividendes français alors que l'indice applique une taxe de 30%).

Un dividende a été distribué sur la part capitalisante et/ou distributive d'un montant unitaire de 0.40 EUR (le 06/05/2025).

	27/12/2024 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	31/12/2025 <i>(sur la base des cours de clôture)</i>	Variation (%)
BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF (part capitalisante, EUR) : FR0012739431	15.3422	18.6477	21.55%
BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF (part capitalisante/ou distributive, EUR) : FR0012740983	12.2031	14.3867	21.55%**
Euro Stoxx 50 NTR Index***	11663.18	14,127.64	21.13%

** performance incluant le ré-investissement du dividende

*** indice réinvestissant les dividendes

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank.

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résident constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

* * *

Changements intervenus au cours de l'exercice

Date de la modification	Description de la modification
14/04/2025	Pour tous les compartiments Changement de commissaire aux comptes Alignement des frais de gestion et des frais administratifs externes sur les frais réels Ajout de la possibilité d'octroyer des remises et des rétrocessions Précision de la possibilité pour la SICAV d'émettre des actions au nominatif administré Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF Précision : si le Compartiment investit essentiellement dans les actions composant son indicateur de référence, il ne détient aucun titre de sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées
28/08/2025	Changement de SRI
01/10/2025	Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY STOXX EUROPE 600 UCITS ETF Création de la catégorie d'actions USD-C (tous souscripteurs) Pour le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF Alignement des frais administratifs externes sur les frais réels Pour tous les compartiments Changements éditoriaux

* * *

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Action EUR C/D	31/12/2021		31/12/2022		31/12/2023		31/12/2024		31/12/2025	
	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)	Résultat (€)	Plus ou moins values (€)
Distribution unitaire par action	0,26	0,00	0,34	0,00	0,36	0,00	0,40	0,00	0,35	0,00
- dont part éligible à la réfaction de 40%										
- dont part non éligible à la réfaction de 40%	0,26	0,00	0,34	0,00	0,36	0,00	0,40	0,00	0,35	0,00

PEA

Le fonds respecte le ratio de 75% de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA. A la demande, ce ratio peut être communiqué par la société de gestion.

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans le compartiment)

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	Achat	19 465 040,21
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED	Achat	17 306 224,36
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Achat	15 575 021,00
DE0007030009	RHEINMETALL AG	Achat	14 493 575,25
DE0007164600	SAP SE	Achat	11 956 301,70

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
FI0009000681	NOKIA OYJ	Vente	6 068 723,01
FR0000120693	PERNOD RICARD SA	Vente	5 163 899,94
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	Vente	5 039 196,32
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Vente	2 398 415,10
FR0000121485	KERING	Vente	2 331 235,46

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

* * *

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

I - Démarche de BNP Paribas Asset Management

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiquée sur notre site web : [En tant qu'investisseur - BNPP AM Global FR site \(bnpparibas-am.com\)](https://www.bnpparibas-am.com/en/tant-quinvestisseur)

II - Stratégie d'investissement de la Sicav

Dans le cadre de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la Sicav ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ni n'a pour objectif l'investissement durable au sens des articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les investissements de la Sicav ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental établis par le Règlement Taxonomie.

* * *

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2024, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)⁷.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V) :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ⁸	1 291	169 821	54 857

⁷ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

⁸ Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 6 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 986k EUR et 289k EUR;
- 269 collaborateurs de la succursale belge, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 26 859k EUR et 4 652k EUR;
- 25 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 5 859k EUR et 2 052k EUR.
- 53 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 6 822k EUR et 1 883k EUR.
- 66 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 10 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2024 à 10 947k EUR et 3 009k EUR.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « *Collaborateurs Régulés* »⁹ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V) :

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	192	46 011
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	171	40 163

Autres informations :

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :

	Nombre de fonds (31.12.2024)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2024
OPCVM	187	98
Fonds d'Investissement Alternatifs	304	58

- En 2024, 3,69k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2024.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2023, a été réalisé entre Avril et Mai 2024. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clefs : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

⁹ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.

* * *

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Déclaration du choix des modalités d'exercice (Article L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation et aux statuts de la SICAV (Article 20) la direction générale de la société est assumée par une personne physique distincte du Président du Conseil d'administration portant le titre de Directeur Général.

Déclaration des conventions réglementées (Articles L. 225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention répondant à la définition suivante n'a été conclue:

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Déclaration – Tableau des délégations (Articles L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au 31 décembre 2025 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Liste des mandats détenus par les membres du Conseil d'administration de la SICAV BNP PARIBAS EASY FR

Madame Diane TERVER AGAZZOTTI :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Directeur Général
BNP PARIBAS FLEXI 2	SICAV de droit luxembourgeois	Administrateur
BNP Paribas Easy	ICAV de droit Irlandais	Administrateur

Madame Marie-Sophie PASTANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Société anonyme de droit luxembourgeois	Administrateur

Madame Cécile DU MERLE :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur
BNP PARIBAS FUNDS	Luxembourgeoise (SICAV)	Administrateur
BNP PARIBAS SELECT	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Grégory GUERRAND :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

Monsieur Xavier BRIANT :

Dénomination sociale	Nature de la société	Mandat exercé
BNP PARIBAS EASY FR	SICAV de droit français	Administrateur

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) ^(*)	1,328,553,690.61	516,321,297.50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1,328,553,690.61	516,321,297.50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ^(*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	0.02
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1,328,553,690.61	516,321,297.52
Créances et comptes d'ajustement actifs	1,099,011.64	730,584.14
Comptes financiers	2,904,206.70	2,773,566.31
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	4,003,218.34	3,504,150.45
TOTAL ACTIF I+II	1,332,556,908.95	519,825,447.97

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	966,857,440.45	447,727,593.44
Report à nouveau sur revenu net	114,310.64	460,909.59
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	128,730,180.15	17,949,960.97
Résultat net de l'exercice	236,596,480.92	53,508,593.32
Capitaux propres I :	1,332,298,412.16	519,647,057.32
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1,332,298,412.16	519,647,057.32
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-	-
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	258,496.79	178,390.65
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	258,496.79	178,390.65
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	1,332,556,908.95	519,825,447.97

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	20,571,978.50	17,186,169.32
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	34,953.09	35,602.32
Sous-total Produits sur opérations financières	20,606,931.59	17,221,771.64
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-667.11
Sous-total charges sur opérations financières	-	-667.11
Total Revenus financiers nets (A)	20,606,931.59	17,221,104.53
Autres produits :	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-985,395.46	-960,775.10
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-992.07	-26.11
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-986,387.53	-960,801.21
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	19,620,544.06	16,260,303.32

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	13,033,126.16	-1,735,988.21
Sous-total Revenus nets I = C + D	32,653,670.22	14,524,315.11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	4,315,557.92	36,623,455.29
Frais de transactions externes et frais de cession	-1,111,944.04	-167,922.11
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	3,203,613.88	36,455,533.18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1,927,653.50	-3,288,364.74
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	5,131,267.38	33,167,168.44
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	138,878,870.96	8,293,915.31
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	138,878,870.96	8,293,915.31
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	59,932,672.36	-2,476,805.54
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	198,811,543.32	5,817,109.77
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	236,596,480.92	53,508,593.32

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF (le « Compartiment ») a pour objectif de répliquer la performance de l'indice EURO STOXX® 50 Net Return, quelle que soit son évolution à la hausse comme à la baisse, avant prélèvement des frais de gestion et de fonctionnement.

Le Compartiment étant indiciel, il a pour objectif de maintenir l'écart de suivi en valeur absolue entre l'évolution de la valeur liquidative du Compartiment et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%. Si cet écart de suivi dépasse 1%, il ne devra en tout état de cause pas dépasser 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions C	12.3116	11.2246	13.7591	15.3324	18.6477
Actif net (en k EUR)	201,764.95	205,496.20	405,073.51	417,878.78	701,399.24
Nombre de titres					
Actions C	16,388,158	18,307,725	29,440,431	27,254,691	37,613,267

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions C	1.31	-0.01	1.19	0.97	0.07
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions C	0.25	0.36	0.35	0.42	0.45

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	10.6978	9.4826	11.2650	12.1952	14.3867
Actif net (en k EUR)	197,298.24	312,191.85	103,688.82	101,768.27	630,899.17
Nombre de titres					
Actions D	18,442,913	32,922,740	9,204,524	8,344,924	43,852,949

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	0.05
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	0.26	0.34	0.36	0.40	0.35
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

DENOMINATION	VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE	CODES ISIN	AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	DEVISE DE LIBELLE	SOUSCRIPTEURS CONCERNES	MONTANT MINIMUM DES SOUSCRIPTIONS (MARCHÉ PRIMAIRE)	MONTANT MINIMUM DES ACHATS/VENTES (MARCHÉ SECONDAIRE)	PLACE DE COTATION (MARCHÉ SECONDAIRE)
EUR C/D	34,2396 EUR (Divisée par 4 le 6 juillet 2018)	FR0012740983	Capitalisation/ Distribution	EUR	Tous souscripteurs	En numéraire : 500.000 € Par apport de titres : 100.000 actions minimum du compartiment BNP PARIBAS EASY EURO STOXX 50 UCITS ETF à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE
EUR C	50,7085 EUR (Divisée par 6 le 6 juillet 2018)	FR0012739431	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	En numéraire : 500.000 € Par apport de titres : quotité minimum de 100.000 actions à l'exception des sociétés du Groupe BNP Paribas, et des participants autorisés	UNE PART	EURONEXT PARIS XETRA SIX SWISS EXCHANGE

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance, qui rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées au Compartiment.

Les intermédiaires sont désignés par la société de gestion au terme d'une procédure de mise en concurrence des contreparties ou brokers, avec lesquels elle initie, pour le compte du Compartiment, les opérations de marché lui permettant de réaliser son objectif de gestion.

FRAIS FACTURÉS AU COMPARTIMENT	ASSIETTE	TAUX / BAREME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE TTC	Actif net	0,03% par an maximum
FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION TTC	Actif net	0,07% par an maximum
FRAIS INDIRECTS MAXIMUM	Actif net	Néant
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	Actif net	Néant

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « EUR C/D »

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour l'action « EUR C »

Capitalisation et/ou Distribution pour l'action « EUR C/D »

Changements affectant le compartiment

17/07/2025 : changement du taux de frais de gestion externe réel (de 0.12% à 0.07%) sur vl du 17/07/2025.

14/04/2025 : mise à jour du prospectus : Les frais de gestion et les frais administratifs externes à la société de gestion ont été (le cas échéant) actualisés afin de les aligner sur les frais réels ; Insertion d'un paragraphe sur le dispositif permettant à la Société de gestion d'octroyer des remises et des rétrocessions.

Annexe Créances de retenues à la sources comptabilisées

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations en vue de récupérer des retenues à la source qui ont été prélevées sur des dividendes versés sur des titres détenus par ces OPC.

C'est sur cette base et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres, principalement l'Allemagne.

Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

Au 31/12/2025, la créance comptabilisée et à recouvrer sur les retenues à la source représente un montant approximatif de 2,3 millions d'euros pour le compartiment. Il existe un aléa local sur le montant effectif et définitif du remboursement qui pourra être perçu en définitive.

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	519,647,057.32	508,762,331.46
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	796,966,159.87	171,834,151.65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-141,592,128.33	-218,638,789.60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	19,620,544.06	16,260,303.32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3,203,613.88	36,455,533.18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	138,878,870.96	8,293,915.31
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-4,425,705.60	-3,320,388.00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	1,332,298,412.16	519,647,057.32

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	14,757,991
Nombre de titres rachetés	4,399,415
Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	40,459,497
Nombre de titres rachetés	4,951,472
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	1,295,457.31
Commissions de rachat acquises à l'OPC	1,852.88
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN de l'action	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0012739431	EUR C	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	701,399,244.78	37,613,267	18.6477
FR0012740983	EUR C/D	Revenus nets : Capitalisation et/ou distribution Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation et/ou distribution	EUR	630,899,167.38	43,852,949	14.3867

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	NL	ES	IT
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1,328,553.69	444,235.08	402,183.35	200,254.52	139,670.26	107,727.20
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	1,328,553.69					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,904.21	-	-	-	2,904.21
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	2,904.21

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,904.21	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	2,904.21	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	Néant
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	-

Au 31 décembre 2025, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	505,281.54
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	593,730.10
TOTAL DES CREANCES	1,099,011.64
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	258,496.79
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	258,496.79

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	663,224.53	0.12
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	323,163.00	0.11
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)

	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Immobilisations	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	26,921,813.28
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe EUR C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	17,108,948.43	11,625,502.54
Sommes distribuables au titre du revenu net	17,108,948.43	11,625,502.54
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	17,108,948.43	11,625,502.54
Total	17,108,948.43	11,625,502.54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,679,730.94	26,620,633.87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	2,679,730.94	26,620,633.87
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2,679,730.94	26,620,633.87
Total	2,679,730.94	26,620,633.87
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Catégorie de classe EUR C/D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	114,310.64	460,909.59
Revenus nets	15,544,721.79	2,898,812.57
Sommes distribuables au titre du revenu net	15,659,032.43	3,359,722.16
Affectation		
Distribution	15,348,532.15	3,337,969.60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	310,500.28	21,752.56
Capitalisation	-	-
Total	15,659,032.43	3,359,722.16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	43,852,949	8,344,924
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0.35	0.40
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	128,730,180.15	17,949,960.97
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,451,536.44	6,546,534.57
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	131,181,716.59	24,496,495.54
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	2,192,647.45	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	128,989,069.14	24,496,495.54
Capitalisation	-	-
Total	131,181,716.59	24,496,495.54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	43,852,949	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	0.05	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				1,328,553,690.61	99.72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				1,328,553,690.61	99.72
ADIDAS AG Textiles et habillement	54,068.00	169.05	EUR	9,140,195.40	0.69
ADYEN NV Services divers	9,375.00	1,375.00	EUR	12,890,625.00	0.97
AIRBUS SE Aéronautique	186,270.00	198.40	EUR	36,955,968.00	2.77
AIR LIQUIDE SA Produits Chimique	183,138.00	160.26	EUR	29,349,695.88	2.20
ALLIANZ SE-REG Assurances	120,424.00	390.50	EUR	47,025,572.00	3.53
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV Biens de consommation	324,793.00	54.90	EUR	17,831,135.70	1.34
ARGENX SE Produits pharmaceutiques	19,498.00	716.80	EUR	13,976,166.40	1.05
ASML HOLDING NV Electrique - Electronique	122,870.00	921.40	EUR	113,212,418.00	8.50
AXA SA Assurances	564,287.00	40.96	EUR	23,113,195.52	1.73
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA Banques et assurances	1,824,398.00	20.05	EUR	36,579,179.90	2.75
BANCO SANTANDER SA Banques et assurances	4,712,028.00	10.07	EUR	47,450,121.96	3.56
BASF SE Produits Chimique	282,533.00	44.43	EUR	12,552,941.19	0.94
BAYER AG-REG Produits pharmaceutiques	310,992.00	37.01	EUR	11,509,813.92	0.86
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG Machines et Véhicules	88,495.00	93.14	EUR	8,242,424.30	0.62
BNP PARIBAS Banques et assurances	333,232.00	80.79	EUR	26,921,813.28	2.02
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN Construction et matériaux de construction	157,982.00	86.96	EUR	13,738,114.72	1.03
DANONE Biens de consommation	203,857.00	76.78	EUR	15,652,140.46	1.17
DEUTSCHE BANK AG-REGISTERED Banques et assurances	616,730.00	33.11	EUR	20,419,930.30	1.53
DEUTSCHE BOERSE AG Autres organismes de credit	59,607.00	223.70	EUR	13,334,085.90	1.00
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG Télécommunication	1,113,953.00	27.66	EUR	30,811,939.98	2.31

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
DHL GROUP Transports et matériel de transport	289,648.00	46.73	EUR	13,535,251.04	1.02
ENEL SPA Distribution Energie	2,459,115.00	8.88	EUR	21,829,563.86	1.64
ENI SPA Distribution Energie	624,670.00	16.14	EUR	10,082,173.80	0.76
ESSILORLUXOTTICA Produits pharmaceutiques	99,065.00	269.90	EUR	26,737,643.50	2.01
FERRARI NV Machines et Véhicules	38,195.00	318.70	EUR	12,172,746.50	0.91
HERMES INTERNATIONAL Textiles et habillement	11,118.00	2,122.00	EUR	23,592,396.00	1.77
IBERDROLA SA Distribution Energie	1,939,858.00	18.46	EUR	35,819,477.97	2.69
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL Distribution - Commerce	351,819.00	56.34	EUR	19,821,482.46	1.49
INFINEON TECHNOLOGIES AG Electrique - Electronique	413,396.00	37.73	EUR	15,597,431.08	1.17
ING GROEP NV Banques et assurances	956,485.00	24.01	EUR	22,965,204.85	1.72
INTESA SANPAOLO Banques et assurances	4,842,556.00	5.92	EUR	28,672,774.08	2.15
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N Biens de consommation	283,931.00	34.87	EUR	9,900,673.97	0.74
LOREAL Produits pharmaceutiques	76,122.00	366.60	EUR	27,906,325.20	2.09
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI Textiles et habillement	79,277.00	645.00	EUR	51,133,665.00	3.84
MERCEDES-BENZ GROUP AG Machines et Véhicules	227,878.00	60.07	EUR	13,688,631.46	1.03
MUENCHENER RUECKVER AG-REG Assurances	41,356.00	562.20	EUR	23,250,343.20	1.75
NORDEA BANK ABP Banques et assurances	1,035,259.00	16.09	EUR	16,652,141.02	1.25
PROSUS NV Internet	393,704.00	52.85	EUR	20,807,256.40	1.56
RHEINMETALL AG Aéronautique	14,562.00	1,561.00	EUR	22,731,282.00	1.71
SAFRAN SA Aéronautique	118,574.00	297.40	EUR	35,263,907.60	2.65
SANOFI Produits pharmaceutiques	360,508.00	82.72	EUR	29,821,221.76	2.24

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SAP SE	322,467.00	208.35	EUR	67,185,999.45	5.04
Ordinateurs logiciels					
SCHNEIDER ELECTRIC SE	182,691.00	234.90	EUR	42,914,115.90	3.22
Electrique - Electronique					
SIEMENS AG-REG	238,050.00	239.15	EUR	56,929,657.50	4.27
Valeurs industrielles diverses					
SIEMENS ENERGY AG	244,756.00	120.40	EUR	29,468,622.40	2.21
Machines et Véhicules					
TOTALENERGIES SE	698,506.00	55.59	EUR	38,829,948.54	2.91
Distribution Energie					
UNICREDIT SPA	493,090.00	70.92	EUR	34,969,942.80	2.62
Banques et assurances					
VINCI SA	185,797.00	120.05	EUR	22,304,929.85	1.67
Construction et matériaux de construction					
VOLKSWAGEN AG-PREF	65,275.00	103.55	EUR	6,759,226.25	0.51
Machines et Véhicules					
WOLTERS KLUWER	73,604.00	88.34	EUR	6,502,177.36	0.49
Services divers					
Créances				1,099,011.64	0.08
Dettes				-258,496.79	-0.02
Autres comptes financiers				2,904,206.70	0.22
TOTAL ACTIF NET			EUR	1,332,298,412.16	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change					
Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	1,328,553,690.61
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4,003,218.34
Autres passifs (-)	258,496.79
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	1,332,298,412.16

RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire 13 avril 2026

Résolutions votées

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte des récentes mises à jour des directives UCITS et AIFM, applicables à partir du 16 avril 2026, renforçant les exigences pour les sociétés de gestion en matière d'outils de gestion de la liquidité. Conformément à ces nouvelles exigences, il a donc été décidé d'intégrer le mécanisme de plafonnement des rachats (ou *gates*) en complément du mécanisme anti-dilution déjà en place, dans les règles de fonctionnement de la Société d'Investissement à Capital Variable BNP PARIBAS EASY FR, l'Assemblée générale extraordinaire approuve en conséquence le rapport du Conseil d'administration.

Résolution approuvée à la majorité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, en conséquence du vote de la première résolution, décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts.

- Ancienne rédaction : « Article 8 – Emissions, rachats des actions » :

Le conseil d'administration est seul habilité à créer, modifier ou liquider un compartiment de la SICAV sous réserve de respecter la réglementation en vigueur et notamment le respect de la procédure d'agrément pour chaque compartiment. De même, les modifications interviendront dans le respect des informations des actionnaires.

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

En application de l'article L 214-7-4 du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande dans les conditions définies dans le prospectus.

Le conseil d'administration de la SICAV pourra décider de conditions de souscription minimale, selon les modalités prévues dans le prospectus.

Lorsque l'actif net d'un compartiment est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué sur le compartiment concerné.

- Nouvelle rédaction : Article 8 – Emissions, rachats des actions

Les actions de la SICAV sont émises à tout moment à la demande des actionnaires (et des porteurs) sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.

Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.

Une politique de droits ajustables acquis à la SICAV (« Anti-Dilution Levies ou ADL ») est mise en œuvre. Les conditions et modalités de mise en œuvre de ce mécanisme sont précisées pour chacun des compartiments dans le prospectus.

Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.

BNP Paribas Easy EURO STOXX 50 UCITS ETF

En application du Code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions comme l'émission d'actions nouvelles peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le Conseil d'administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande.

Le Conseil d'Administration peut fixer un seuil minimum de souscription, soit en montant, soit en nombre d'actions.

Lorsque l'actif net de la SICAV (ou le cas échéant d'un compartiment) est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué (sur le compartiment concerné le cas échéant).

La SICAV peut cesser d'émettre des actions en application du livre II du Code monétaire et financier, de manière provisoire ou définitive, partiellement ou totalement, dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum d'actions émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Le déclenchement de cet outil fera l'objet d'une information par tout moyen des actionnaires existants relative à son activation, ainsi qu'au seuil et à la situation objective ayant conduit à la décision de fermeture partielle ou totale. Dans le cas d'une fermeture partielle, cette information par tout moyen précisera explicitement les modalités selon lesquelles les actionnaires existants peuvent continuer de souscrire pendant la durée de cette fermeture partielle. Les actionnaires sont également informés par tout moyen de la décision de l'OPCVM ou de la société de gestion soit de mettre fin à la fermeture totale ou partielle des souscriptions (lors du passage sous le seuil de déclenchement), soit de ne pas y mettre fin (en cas de changement de seuil ou de modification de la situation objective ayant conduit à la mise en œuvre de cet outil). Une modification de la situation objective invoquée ou du seuil de déclenchement de l'outil doit toujours être effectuée dans l'intérêt des actionnaires. L'information par tous moyens précise les raisons exactes de ces modifications.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, la SICAV peut décider de mettre en œuvre un dispositif de plafonnement des rachats (« gates »). Les conditions et modalités de déclenchement du dispositif de plafonnement des rachats sont précisées dans le prospectus.

Résolution approuvée à la majorité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du texte des statuts, ainsi modifiés décide de les approuver dans leur ensemble et en chacune de ses parties, ces nouveaux textes entreront en vigueur le 16 avril 2026 (« Date d'Entrée en Vigueur »).

Résolution approuvée à la majorité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, en vue de modifier la Date d'Entrée en Vigueur des statuts ainsi modifiés, s'il en était besoin.

Résolution approuvée à la majorité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de séance à l'effet de délivrer des copies ou extraits certifiés conformes du procès-verbal ainsi qu'aux sociétés « LVPRO » « Lextenso/Petites affiches » et/ou à tout porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, de dépôt et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, conformément aux textes légaux en vigueur.

Résolution approuvée à la majorité.